

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
 Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz
 Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 23.38.48.00

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mardi 4 mars 2025 / 4 ramadhan 1446 - N° 3776 - 12^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



www.dknews.dz
[e-mail: contact@dknews.dz](mailto:contact@dknews.dz)

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune décide de ne pas participer personnellement au sommet arabe d'urgence

P. 3

ENERGIE

M. Arkab reçoit une délégation de la société italienne ENI

P. 24

ALGÉRIE - NIGER

Le Premier ministre nigérien salue les réalisations de "Sonelgaz" dans le cadre de la coopération bilatérale

P. 24

TEBBOUNE REÇOIT LE VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES ITALIEN ET MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

M. Tajani : les relations entre l'Algérie et l'Italie sont "très fortes"

Le vice-président du Conseil des ministres et ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la République italienne, M. Antonio Tajani, a affirmé, hier à Alger, que les relations entre l'Algérie et son pays "sont très fortes", mettant en avant la volonté des deux pays de les renforcer davantage. "je suis très heureux d'être ici à Alger, pour la première fois, et je remercie le Président, Abdelmadjid Tebboune, pour son accueil très chaleureux et amical", a déclaré M. Antonio Tajani à l'issue de l'audience que lui a accordée la président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

P. 3



INDUSTRIE

Signature de conventions-cadre entre la SIH et six Groupes industriels pour promouvoir la production locale

P. 6

RETRAITE

Les bénéficiaires de pensions et d'allocations de retraite nés en mars appellent à renouveler leurs documents

P. 4

HISTOIRE

L'incendie du souk de Tébessa en mars 1956 ...représailles barbares et disproportionnées de l'armée coloniale française

P. 8

SANTÉ

CONSTIPATION
5 raisons auxquelles on ne pense pas

Pp 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILS - O AKBOU - PARADOU AC
Les Akbouiens mettent le cap sur le PAC

Par F. Yanis



P. 21

29^{ME} FESPACO

Le film "Frantz Fanon" du réalisateur algérien Abdenour Zahzah primé

P. 16

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Tlemcen : démantèlement d'un réseau criminel organisant des traversées clandestines par mer

P. 2

MOUDJAHIDINE

Le moudjahid Mohamed Seghir Boudhibi n'est plus



Le moudjahid Mohamed Seghir Boudhibi est décédé dimanche à l'âge de 89 ans à son domicile familial au village Bouhmar dans la commune d'Oued Taga, dans la wilaya de Batna, à la suite d'une longue maladie, a-t-on appris de ses proches.

Né en 1936 à Ichemoul, le défunt est un moudjahid de la première heure et faisait partie du groupe dirigé vers Sétif sous le commandement du chahid Mustapha Rehaïlia pour y mener plusieurs opérations avant de revenir dans la région d'Ichemoul et Arris où il avait pris part à de multiples embuscades et batailles contre l'occupant français dont celles de Khenguet Maâch et Z'gag, selon la même source.

En 1960, il a été arrêté par l'armée française et placé au camp d'internement de Ksar Ettir (Sétif) où il avait subi les pires tortures avant d'être déplacé vers d'autres prisons jusqu'à l'indépendance, a ajouté la même source.

Le défunt invalide de la Révolution de libération sera inhumé après la prière d'El Asr au cimetière du village de Bouhmar, ont précisé ses proches.

SOLIDARITÉ

Blida : distribution de 6.600 colis alimentaires à des familles nécessiteuses

Une opération de distribution de 6.600 colis alimentaires à des familles nécessiteuses de différentes wilayas du pays a été lancée, lundi, par le Club des entrepreneurs et industriels (CEI) à Blida, dans le cadre de son opération annuelle de solidarité.

Selon le président du CEI, Rachid Bouhamed, l'opération de distribution de ce nombre de colis se fera "pour la première fois" en coordination avec trois associations nationales du domaine (solidarité), à savoir "El Irchad Oua El Islah", "Kafil El Yatim", et "Saouaid El Ihssane", dont chacune se chargera de la distribution de 1.300 colis alimentaires, via leurs bureaux respectifs à travers le pays.

"La distribution du reste des colis sera prise en charge par les sections du CEI présentes à Constantine, Oran et Ouargla, outre des associations locales ayant déjà coordonné ce type d'opérations de solidarité avec le Club", a-t-il ajouté.

TISSEMSILT

Une saisie de psychotropes au chef lieu de wilaya

La Brigade de Recherche et d'Intervention (BRI) relevant du service de la police judiciaire de la wilaya de Tissemsilt a réussi à démanteler un réseau criminel spécialisé dans le trafic de substances psychotropes. L'opération a conduit à l'arrestation de deux individus et à la saisie de 783 comprimés d'ecstasy.

L'enquête a été déclenchée après la réception d'informations confirmant l'introduction d'une quantité importante de psychotropes dans la ville à bord d'un véhicule. Les forces de l'ordre ont mis en place un dispositif de surveillance stratégique permettant d'intercepter la voiture suspecte à l'entrée ouest de la ville. Une fouille du conducteur a révélé la présence d'un sac en plastique contenant la drogue.

Suite aux investigations, un deuxième suspect, identifié comme l'un des principaux membres du réseau, a été appréhendé.

Après l'achèvement de l'enquête, les deux suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Tissemsilt.

A. MEGHIT

ACCIDENTS DE LA ROUTE 8 morts et 208 blessés en 24 heures (Protection civile)



Huit (8) personnes sont décédées et 208 autres ont été blessées dans des accidents de la route enregistrés durant les dernières 24 heures à travers le pays, selon un bilan rendu public, lundi, par la Protection civile.

Les bilans les plus lourds ont été enregistrés dans les wilayas de Beni Abbès et El-Meniaâ, avec deux décès chacune, précise le communiqué.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus, durant la même période, pour l'extinction de deux (2) incendies urbains dans les wilayas de Constantine et Mostaganem, ajoute la même source.

Tipasa : un mort et un blessé dans un accident de la route (Protection civile)

Une personne est décédée et une autre a été blessée dans un accident de la circulation survenu sur l'autoroute Bou Ismail-Tipasa, a-t-on appris, dimanche, des services de la Protection civile.

L'accident s'est produit, samedi soir, suite à une collision entre deux (2) véhicules touristiques sur l'autoroute de Bou Ismail en direction de Tipasa, causant la mort, sur place, d'une personne, et des blessures diverses à une autre, selon la même source.

La dépouille de la victime a été transférée à la morgue de l'hôpital de Tipasa, tandis que le blessé a été évacué vers le même établissement hospitalier pour bénéficier des soins nécessaires, selon la même source.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION EN ZONES URBAINES 5 morts et 114 blessés le week-end dernier (Sûreté nationale)

Cinq (05) personnes sont mortes et 114 autres ont été blessées dans 100 accidents de la circulation survenus le week-end dernier en zones urbaines, a indiqué lundi un bilan des services de la Sûreté nationale.

Ces accidents "sont dus essentiellement au facteur humain", selon les données des services compétents de la Sûreté nationale. La DGSN réitère son appel aux usagers de la voie publique, au respect du code de la route et à la prudence au volant, rappelant les numéros vert 1548 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24/24h.

JIJEL Une sexagénaire fauchée par un train (Protection civile)

Une femme âgée de 68 ans a été fauchée lundi par un train dans le lieudit "Nil", dans la commune de Chekfa (Jijel), a-t-on appris des services de la Protection civile.

La même source a précisé que les éléments de l'unité de la Protection civile de Chekfa sont intervenus à la suite d'un accident de train desservant la ligne Jijel-Constantine qui a percuté une femme dans le lieudit "Nil" dans la commune de Chekfa.

L'accident a causé la mort sur place de la femme dont le corps a été transféré vers la morgue de l'hôpital Saïd Medjoub de Taher, a ajouté la même source.

Une enquête a été ouverte par les services de sécurité compétents pour déterminer les circonstances de l'accident, a-t-on indiqué.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Tlemcen : démantèlement d'un réseau criminel organisant des traversées clandestines par mer (Sûreté de wilaya)



Les services de police de la wilaya de Tlemcen ont réussi à démanteler un réseau criminel spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines par mer, a indiqué, lundi, un communiqué de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya.

L'opération, menée par les éléments de la brigade de lutte contre le trafic de migrants et la traite d'êtres humains, fait suite à des informations faisant état de la préparation et de l'organisation par un groupe d'individus de traversées clandestines par mer, selon la même source.

Les enquêtes de terrain ont permis de mettre fin à ce plan criminel et d'arrêter six individus, de saisir une embarcation pneumatique équipée d'un moteur, ainsi que des équipements sensibles et du matériel spécifique à la navigation, selon le communiqué.

Les individus arrêtés ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Tlemcen pour leur implication dans l'organisation de traversées clandestines de personnes dans le but d'obtenir des profits financiers, au sein d'une organisation criminelle transnationale, a-t-on indiqué.

TIMIMOUN Ouverture d'une vingtaine de restaurants "Rahma" à l'occasion du mois de Ramadhan

Une vingtaine de restaurants "Rahma" destinés aux personnes nécessiteuses et de passage sont ouverts dans la wilaya de Timimoun, à l'occasion du mois de Ramadhan, a-t-on appris dimanche de la direction locale de l'action sociale et de la solidarité (DASS).

Initiés par divers organismes, dont le comité de wilaya du Croissant rouge algérien (CRA), les Scouts musulmans algériens (SMA) et des associations caritatives, ces restaurants de solidarité dédiés à l'iftar (rupture de jeûne) sont répartis à travers les dix communes de compte de la wilaya, a précisé à l'APS le directeur du secteur, Abdelakder Belahdj.

Ces restaurants ont servi près de 1.661 repas chauds à table ou à emporté au profit des usages de la route notamment, lors du 1er jour du mois sacré, a-t-on indiqué.

Par ailleurs, pas moins de 4.000 colis alimentaires ont été attribués, dans le cadre d'une action caritative organisée par le comité de wilaya du CRA, le groupe Sonatrach et la Fondation nationale pour la promotion de la santé et du développement de la recherche (FOREM), selon la DASS.

En outre, l'opération de versement de la prime du Ramadhan fixée à 10.000 DA a bénéficié cette année près de 12.800 familles nécessiteuses à travers la wilaya, a-t-on ajouté.

Une exposition de la femme au foyer productive s'est également ouverte à Timimoun à cette occasion, a-t-on encore signalé de même source.

ALGÉRIE - ITALIE

Le président de la République reçoit le vice-président du Conseil des ministres italien et ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, le vice-président du Conseil des ministres et ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la République italienne, M. Antonio Tajani, et la délégation l'accompagnant, indique un communiqué de la Présidence de la République.

L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République,

M. Boualem Boualem, du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, du Directeur général Europe au ministère des Affaires étrangères, M. Toufik Djouama, et de l'ambassadeur d'Algérie à Rome, M. Mohamed Khelifi.



M. Attaf s'entretient avec son homologue italien

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a reçu, lundi au siège du ministère, le vice-président du Conseil des ministres italien, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, M. Antonio Tajani, qui effectue une visite officielle en Algérie, indique un communiqué du ministère.

A cette occasion, les deux ministres ont présidé une séance de travail élargie, avec la participation des secrétaires généraux



des ministères des Affaires étrangères et les membres des délégations des deux pays, ayant porté sur les progrès réalisés dans le

cadre du renforcement des relations de coopération et de partenariat algéro-italiens dans leurs diverses dimensions politique, éco-

nomique et humaine, précise la même source.

A cet égard, les deux ministres ont salué "la dynamique remarquable des relations bilatérales et l'intensité des échanges de visites et de consultations bilatérales", évoquant "les échéances bilatérales à venir". Lors de cette rencontre, les deux parties ont également "abordé l'actualité aux niveaux régional et international et échangé leurs points de vue et analyses sur les récents développements dans l'espace méditerranéen, au Sahel et au Moyen-Orient", conclut le communiqué.

Les relations entre l'Algérie et l'Italie sont "très fortes" (Antonio Tajani)

Le vice-président du Conseil des ministres et ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la République italienne, M. Antonio Tajani, a affirmé, hier à Alger, que les relations entre l'Algérie et son pays "sont très fortes", mettant en avant la volonté des deux pays de les renforcer davantage. "Je suis très heureux d'être ici à Alger, pour la première fois, et je remercie le Président, Abdelmadjid Tebboune, pour son accueil très chaleureux et amical", a déclaré M. Antonio Tajani à l'iss-

sue de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Il a relevé que les relations entre les deux pays sont "très fortes" et les deux parties sont disposés à "aller de l'avant" pour renforcer ces relations qui vont, a-t-il dit, "de la coopération politique à la coopération économique et englobent aussi le domaine de la culture". "Nous voulons soutenir l'enseignement de la langue italienne en Algérie et nous voulons plus d'étudiants algériens

dans les universités italiennes", a-t-il souligné. M. Tajani a indiqué avoir également évoqué avec le président de la République "la stabilité dans la région de la Méditerranée et la lutte contre la traite humaine", assurant que les deux pays "veulent travailler ensemble et à ce titre, il a été décidé d'avoir une coordination durable entre les Secrétaires généraux des ministères des Affaires étrangères de l'Algérie et de l'Italie, ainsi qu'avec la Tunisie". "On a décidé d'organiser une rencontre entre les gouvernements

de nos deux pays en Italie et dont la date sera fixée ultérieurement, ainsi qu'une réunion ministérielle des 5+5 de la Méditerranée", a-t-il mentionné.

"Nous avons, en outre, évoqué les différents aspects de la coopération économique, notamment dans les domaines de l'énergie, des infrastructures, du bâtiment et de l'agro-industriel et nous sommes disposés à engager de nouveaux investissements en Algérie et apporter tout notre savoir-faire", a-t-il ajouté.

DANS LE CADRE D'UN VOYAGE D'ÉTUDES EN ALGÉRIE

Une délégation du Collège de Défense nationale d'Abuja en visite du siège du conseil de la nation à Alger

Dans le cadre d'un voyage d'études en Algérie, organisé par le ministère de la Défense nationale, une délégation du Collège de Défense nationale d'Abuja (Nigeria) a effectué ce matin, lundi 3 mars 2025, une visite au siège du Conseil de la Nation...

La délégation a été accueillie, sur instruction de M. Salah Goudjil, président du Conseil de la Nation, par Mme Nadjia Ouedji Damerdji, vice-présidente du Conseil de la Nation, et M. Aissa Naïli, président de la Commission de la Défense nationale du Conseil de la Nation, accompagnés de MM. Saïd Arous, président du Groupe parlementaire du Tiers présidentiel, Mohamed Amroune, président de la Commission des Affaires



étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger, et M. Laid Madoui, président de la Commission de l'Éducation, de la Formation, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et des Affaires religieuses... Au cours de cette visite, la délégation a visité les différentes installations et services du Conseil (bibliothèque, salle officielle des plénières, salon d'honneur ainsi que la régie technique). Des explications détaillées leur ont été fournies sur le fonctionnement du Conseil de la Nation, son rôle dans la législation et le contrôle des activités de l'exécutif, ainsi que sur sa place et son rôle dans l'édifice institutionnel national.

MÉDIAS

Le ministre de la Communication souligne le rôle des médias dans l'accompagnement du processus de développement dans le pays

Le ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane, a souligné, lundi à Alger, l'importance des médias dans l'accompagnement du processus de développement dans toutes ses dimensions, appelant les journalistes algériens à contribuer à la promotion de l'investissement dans le pays.

Présidant le lancement d'une session de formation sur le nouveau cadre juridique et réglementaire de l'investissement, organisée par l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) en coordination avec le ministère de la Communication, au profit des journalistes des rédactions économiques, M. Meziane a expliqué que "la matière première des médias, notamment dans leurs relations avec les questions de développement consiste en une information précise et détaillée sur les projets de développement".

Il a appelé la presse à s'ériger en "force de persuasion pour faire connaître les opportunités d'investissement et les procédures y afférentes, et à être au service du développement durable, toutes formes confondues".

Le ministre a, dans ce contexte, mis en avant l'importance de la formation journalistique spécialisée, notant que la session de formation organisée par l'AAPI, permettrait de doter les journalistes de connaissances suffisantes pour comprendre l'écosystème de l'investissement en Algérie, y compris les procédures réglementaires, les cadres juridiques et les facilitations accordées dans ce cadre. De telles formations sont à même de consacrer le rôle des médias dans l'accompagnement du processus de développement dans le pays, "en recourant aux instruments de connaissance, et de sensibilisation tout en faisant preuve de responsabilité quant à la diffusion et au traitement de l'information avec professionnalisme, objectivité et précision, soutient le ministre. A cette occasion, il a relevé la "pleine disponibilité" de son département ministériel à assurer l'accompagnement médiatique nécessaire afin de "mettre en avant toutes les mesures et efforts déployés par l'Etat ainsi que le travail considérable accompli par l'AAPI, et de les faire connaître aux investisseurs potentiels, le secteur de la communication étant un partenaire essentiel du développement socio-économique".

De son côté, le directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache, a souligné que "le lancement de cette session de formation au profit des journalistes des départements économiques découle de notre conviction profonde que les médias représentent un partenaire stratégique incontournable dans la promotion du climat des affaires et de l'investissement", mettant en avant "l'impact efficient de la presse sur le changement de la réalité et la dynamisation des transformations économiques".

"Investir dans une presse professionnelle se veut un investissement direct dans l'amélioration du climat des affaires", a-t-il dit, affirmant que "la succès de la promotion de l'investissement repose sur une prise de conscience commune de l'importance de ce rôle vital des médias et sur une coopération étroite pour réaliser cet objectif et rendre notre économie plus attractive".

Cette session de formation, qui s'étalerait sur trois jours, vise à doter les journalistes des connaissances nécessaires sur le nouveau cadre juridique et réglementaire de l'investissement, leur permettant ainsi de produire un contenu médiatique précis et vulgarisé, contribuant à l'explication des procédures liées aux investissements.

HISTOIRE

L'incendie du souk de Tébessa en mars 1956 ...représailles barbares et disproportionnées de l'armée coloniale française

L'incendie du souk de Tébessa, le 4 mars 1956, par les légionnaires de l'armée française qui organisèrent, après avoir mis le feu au marché, une expédition punitive dans les rues de la ville, tuant sans merci d'innocents Algériens, témoigne de la barbarie des forces coloniales.

L'incendie et la "chasse à l'arabe" avaient été décidés, ce jour-là, en représailles à l'acte du défunt Moudjahid Bouziane Smaïli, dit Bouzid, qui tira sur des militaires français.

Ces représailles, aussi sauvages que disproportionnées, s'étaient soldées par la mort de nombreux citoyens de la ville, innocents et désarmés, tués à bout portant, parfois au couteau par des légionnaires "avides de sang algérien", selon certains témoignages.

Les habitants de la ville de Tébessa ont vécu des moments extrêmement difficiles, ce jour-là, caractérisés par la terreur et la crainte lorsque les forces d'occupation mirent le feu au souk où les flammes ont consumé toutes les échoppes avant de s'étendre dans le voisinage pour brûler une partie de nombreuses maisons.

Ce jour-là, le regretté Moudjahid Bouzid Smaïli avait mené une opération héroïque qu'il avait longuement préparée.

Le Fidaï avait pris pour cible un groupe de soldats ennemis connus pour avoir commis, durant des mois, de nombreuses exactions dans les rangs de la popula-



tion tébessie. Selon des documents en possession de l'Association de recherches et d'études historiques de la wilaya de Tébessa, le 4 mars 1956 vers 14 heures, Bouzid Smaïli, après un bref passage dans un café du centre-ville, se mit à suivre discrètement, son arme bien dissimulée sous sa kachabia (manteau traditionnel), un groupe de soldats français. Dès qu'il sentit le moment propice, il s'approcha de l'un d'eux et l'abattit avant de s'enfuir, selon les documents consultés.

Lorsque le bruit des balles se fit entendre dans le centre de la ville, "ce fut l'en-

fer, les paisibles citoyens, pris de panique, couraient dans tous les sens, tandis que les soldats ennemis tireraient sans discernement sur les passants, en abattant plusieurs sans la moindre pitié", raconte le secrétaire de wilaya de l'Organisation nationale des Moudjahidine, Mohamed-Cherif Dhouaïfa.

Selon lui, "les autorités coloniales rendues furieuses par l'acte de Bouzid Smaïli, décidèrent d'incendier le marché de la ville, qu'elles considéraient comme le principal repaire des combattants algériens et leur lieu de rencontre secret

et donnèrent libre cours à leur sauvagerie sans nom".

Qualifiant cet acte de représailles de "véritable massacre", M. Dhouaïfa a tenu à rappeler que les flammes allumées par les soldats de la légion étrangère ont "détruit toutes les échoppes du marché avant de se propager aux maisons des quartiers voisins, rendant le ciel tout rouge". Outre la destruction du souk, unique gagne-pain de nombreuses familles, la "vengeance" française causa la mort de huit (8) enfants de Tébessa : Lazhari Ben-Khedim, Ahmed Chaâbour, Mohamed Zouai Bentayeb, Mahfoud Bouzenada, Hadi Lazerli, Tahar Aouâïchia, Mohamed Rachedi et Abdelkrim Madhoui.

"Ces représailles françaises n'ont fait que renforcer la détermination des habitants de Tébessa à résister et à défier l'armée coloniale pour que l'Algérie recouvre sa souveraineté", a indiqué le secrétaire de wilaya de l'ONM qui appuie ses propos par le fait que de nombreux jeunes de la ville ont rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) et participé à des batailles et à des affrontements contre l'armée française".

RETRAITE

Les bénéficiaires de pensions et d'allocations de retraite nés en mars appellent à renouveler leurs documents

La Caisse nationale des retraites (CNR) a invité les bénéficiaires de pensions et d'allocations nés au mois de mars à renouveler leurs documents durant ce mois et à utiliser l'application mobile "Retraite Dz+" pour effectuer l'opération à distance, indique dimanche un communiqué de la CNR.

La CNR a invité ainsi les bénéficiaires de pensions et d'allocations de retraite, nés en mars, à "renouveler leurs documents justificatifs durant le mois de mars 2025, les appelant, en outre, à effectuer cette démarche via l'application mobile +Retraite Dz+" qui permet un renouvellement simple et rapide, sans avoir à se déplacer aux agences locales", précise le communiqué.

Concernant la retraite directe, "la reconnaissance faciale +R-Face+ sera utilisée pour confirmer que le bénéficiaire est bien en vie. Quant aux bénéficiaires

de la pension de réversion, ils doivent s'identifier via la même technique avant de scanner directement les documents requis via l'appareil photo de leur téléphone.

"Une notification de confirmation sera envoyée via l'application +Retraite Dz+ une fois l'opération réussie", ajoute-t-on de même source.

Dans le cadre de l'amélioration des services administratifs et de la simplification des démarches au profit des retraités, la CNR adopte "une stratégie structurée pour le renouvellement périodique des documents justificatifs, en se basant sur le mois de naissance comme date fixée pour chaque retraité afin d'effectuer cette opération une fois par an", ajoute le communiqué.

Concernant les documents à renouveler chaque année, il s'agit, pour la retraite directe, d'une fiche familiale de l'état civil

avec mentions marginales, ou d'un certificat de vie pour les retraités célibataires.

Pour les bénéficiaires d'une retraite de réversion, les documents à renouveler sont, selon le cas échéant, les suivants : - Pour la veuve: un certificat de non-remariage, une fiche familiale de l'état civil avec mentions marginales. - Pour la fille orpheline majeure: un certificat de non-remariage et une attestation de non-activité professionnelle rémunérée. - Pour les orphelins majeurs: un certificat de scolarité pour les moins de 21 ans, et une copie du contrat d'apprentissage pour les moins de 25 ans. - Pour les ascendants: une fiche familiale de l'état civil avec la mention marginale (en vie). - Pour les enfants présentant une inaptitude au travail: une attestation de non-activité professionnelle rémunérée, une fiche familiale de l'état civil avec mentions marginales", selon la même source.

JEUNESSE

M. Hidaoui préside une réunion de coordination sur la stratégie du secteur 2025-2035

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, a présidé, dimanche à Alger, une réunion de coordination du secteur consacrée à l'évaluation de l'élaboration de la stratégie du secteur 2025-2035, indique un communiqué du ministère.

Cette rencontre, à laquelle

ont pris part les directeurs centraux et les cadres du ministère, s'inscrit dans le cadre de "la poursuite des rencontres périodiques et de coordination tenues par le ministère avec différents acteurs du secteur" et de "l'évaluation de l'avancement de l'élaboration de la stratégie du secteur pour la période 2025-2035", précise le communiqué. La réunion a per-

mis de "s'enquérir des étapes de concrétisation des programmes et projets inscrits, conformément à la feuille de route tracée, et de la mise en œuvre des instructions du ministre suivant les recommandations des hautes autorités du pays".

A cette occasion, M. Hidaoui a insisté sur "la nécessité d'adopter une méthode de travail axée sur l'action de

proximité et de traiter efficacement les préoccupations soulevées", plaident pour "le renforcement de la culture du travail collectif et l'amélioration du niveau de performance".

Il a également appelé à "consentir davantage d'efforts pour garantir la qualité des projets réalisés au profit des jeunes".

TISSEMSILT**Des avancées majeures dans les travaux publics**

Dans le cadre de la stratégie de développement local durable, de nombreux projets d'infrastructure voient le jour à Tissemsilt, plaçant le citoyen au cœur des préoccupations.

ABED MEGHIT

Parmi ces initiatives, l'un des projets phares concerne le doublement de la Route Nationale 127, reliant la Route Nationale 14 à l'autoroute Nord-Sud. Les travaux enregistrent une avancée significative et revêtent une importance stratégique majeure. Ce projet, qui s'étend sur 73 km, vise à relier la wilaya de Tissemsilt aux grands axes autoroutiers Nord-Sud et Est-Ouest. Il permettra également de désengorger la Route Nationale 14, souvent saturée, ainsi que les zones avoisinantes. Inscrit dans le programme complémentaire de développement décidé par le président de la République, ce chantier s'aligne sur une vision prospective du secteur des travaux publics. L'objectif est d'améliorer le réseau routier en privilégiant la mise en place de



routes structurantes à double voie entre les wilayas, garantissant ainsi une meilleure fluidité du trafic tout en respectant les normes de sécurité. Le wali de Tissemsilt, M. Bouzaïd Fethi, suit de près l'avancement des travaux.

Lors de ses visites de ter-

rain, il a insisté auprès des entreprises chargées de la réalisation sur la nécessité de mobiliser tous les moyens nécessaires afin d'accélérer le rythme des travaux. L'achèvement du projet est prévu pour la fin de l'année, conformément aux délais fixés. Avec ces

infrastructures en cours de réalisation, Tissemsilt poursuit sa transformation et renforce son intégration dans le réseau routier national, contribuant ainsi à une dynamique de développement durable au bénéfice de ses habitants.

SOUK AHRAS**18 autorisations de forage délivrées en 2024 pour l'irrigation des cultures intensives**

La direction de l'hydraulique de la wilaya de Souk Ahras a accordé, durant l'année 2024, pas moins de 18 autorisations de forage pour l'irrigation des cultures intensives, a indiqué, lundi, le directeur du secteur, Bouacha Benouaret.

Ces autorisations, accordées à des exploitations agricoles entre le 1er janvier et le 30 décembre 2024, ont été délivrées après étude de plus de 100 demandes, a ajouté le même responsa-

ble, précisant que les dossiers déposés à cet effet auprès de la direction de l'hydraulique ont été approuvés après "vérification du respect des conditions administratives et légales", et de la "disponibilité des ressources hydrauliques dans les zones ciblées".

Ajoutant que les autorisations en question, dont deux "exceptionnelles", pour le forage de deux puits artésiens dans le périmètre de la ferme pilote Yousfi-Tayeb dans la commune de Ti-

fache pour soutenir l'agriculture intensive, le même responsable a indiqué que les communes concernées par l'octroi d'autorisations sont Sedrata, Sidi Fredj, Teraguelt, Oum El Adhaïm, Taoura, Khedara et Bir Bouhouche. Selon M. Benouaret, "au moins 45 demandes d'autorisations de forage ont été réceptionnées depuis le début de l'année 2025 par la direction de l'hydraulique qui procède à l'étude des dossiers déposés".

ANNABA**Plus de 24.000 foyers de communes rurales et nouveaux pôles urbains raccordés au réseau de fibre optique**

Plus de 24.000 foyers de communes rurales et nouveaux pôles urbains de la wilaya d'Annaba ont été raccordés au réseau de fibres optiques dans le cadre du programme de généralisation de la technologie de la fibre optique jusqu'au domicile (FTTH) et du service internet haut débit, a-t-on indiqué lundi dans un communiqué de la direction opérationnelle des télécommunications. Ces

foyers se répartissent sur les communes de Tréat, Chetaïbi, Seraïdi et El Eulma ainsi que les nouvelles agglomérations de Bouadi Ziad et d'Aïn Djebbara dans les communes d'El Bouni et de Sidi Amar et la circonscription administrative Draâ Errich, selon le communiqué qui a précisé que le nombre des raccordements au réseau de fibre optique dans la wilaya a atteint à fin 2024 un total de

124.306 abonnés. L'opération de généralisation du réseau de fibre optique et de l'internet haut débit se poursuivra durant l'année en cours pour toucher plusieurs agglomérations dont Ain Sayd dans la commune d'Aïn Berda, Hericha et Kerma (El Hadjar) et plusieurs cités du centre-ville d'Annaba, a-t-on indiqué. Les projets de raccordement au service internet 4G ont permis

d'autre part de couvrir les localités enclavées reculées et de porter le nombre des bénéficiaires à 39.000 abonnés à fin 2024, a-t-on précisé. La direction opérationnelle des télécommunications d'Annaba a souligné que le programme de généralisation de la couverture par l'internet haut débit a porté sur la réalisation de plus de 2.900 km de fibre optique à travers la wilaya, a-t-on indiqué.

BECHAR**Plantation de plus de 6.000 arbres le long de la route de l'aéroport (Forêts)**

Le secteur des Forêts a récemment concrétisé un projet de plantation de plus de 6.000 arbres, de différentes espèces, le long de la route menant à l'aéroport Boudghène Ben Ali Lotfi de Bechar, a-t-on appris lundi des services de la Conservation des forêts.

Le projet vise la protection de l'environnement à travers le renforcement des espaces verts et l'embellissement des deux côtés de cette route de quatre (4) km, a indiqué la chargée de communication à la Conservation des Forêts, Khadidja Bencherif.

La réalisation de cette opération, qui a été confiée à une entreprise spécialisée, s'inscrit dans le cadre des efforts de développement, de protection

et d'extension du patrimoine forestier et alfâtîer, ainsi que de conservation des terres exposées à l'érosion et à la désertification et de protection de l'environnement, a-t-elle expliqué.

L'entreprise réalisatrice du projet est chargée du suivi des arbres et plants mis sous terre, pour une période de trois (3) années, et ce dans le but d'assurer la réussite complète du projet, a-t-elle ajouté.

Une autre opération, portant sur la coupe des arbres secs et leur remplacement par de nouvelles espaces végétales urbaines, est actuellement en réalisation dans plusieurs endroits et espaces publics du chef-lieu de wilaya, par une équipe mobile de techniciens et agents spécialisés du

secteur, a fait savoir aussi la même source.

Cette opération va permettre la plantation de plus de 2.000 nouveaux plants et arbres au niveau des mêmes endroits et espaces publics, dans un objectif d'amélioration de l'environnement et du cadre de vie de la population, a-t-elle souligné.

Le mouvement associatif, par le biais de l'association El Hasn El Manii, avait procédé durant la saison agricole 2023/2024, à la mise en terre de plus de 12.000 plants et arbres à travers les zones urbaines de plusieurs communes de la wilaya, comme contribution de la société civile à l'amélioration de l'environnement.

CHAMBRE D'AGRICULTURE D'ORAN**Formation de près de 150 agriculteurs et porteurs de projets dans les techniques modernes**

Pas moins de 149 agriculteurs et porteurs de projets de la wilaya d'Oran ont bénéficié, récemment, d'une formation dans six spécialités agricoles, selon des techniques modernes, a indiqué, lundi, la Chambre d'agriculture de la wilaya.

La même source a précisé que 31 personnes ont été formées à l'apiculture, 43 à l'élevage de bovins, 35 à l'arboriculture fruitière, 32 à l'élevage de volailles et 8 à la myciculture (culture des champignons).

Il s'agit d'agriculteurs, de leurs parents et de personnes intéressées par les métiers agricoles, ainsi que de porteurs de projets dans le cadre des dispositifs de soutien mis en place par l'Etat, selon la même source.

Par ailleurs, 17 femmes ont également bénéficié de cette formation, qui a duré un mois, organisée au siège de la Chambre d'agriculture sis dans la commune de Misserghine, et animée par des enseignants spécialisés dans le domaine, a-t-on précisé.

La plupart des participants à cette formation, organisée par la Chambre d'agriculture et qui a été sanctionnée par un certificat de qualification, étaient des jeunes motivés par le désir de créer des micro-entreprises dans les spécialités agricoles mentionnées ou d'améliorer leurs performances dans le domaine agricole.

La même Chambre prévoit d'autres formations et propose, lors du prochain cycle, neuf (9) spécialités agricoles, dont cinq nouvelles dans les domaines des "équipements agricoles", des "fromages traditionnels", des "plantes médicinales", de "l'extraction des huiles essentielles" et des "légumes", selon la Chambre d'agriculture.

TIMIMOUN**Habitat rural : 2.400 aides attribuées à la wilaya en 2025**

Un quota de 2.400 aides financières de l'état à l'habitat rural a été accordé à la wilaya de Timimoun pour l'année 2025, ont rapporté lundi les services de la direction du logement de la wilaya. Ces aides financières s'inscrivent dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des citoyens en milieu rural et la résorption de l'habitat précaire, a déclaré à l'APS, le directeur du secteur, Fathi Alaoui.

Cette formule de logement suscite un grand intérêt des citoyens, considérant qu'il répond aux spécificités de la région et le mode de vie de la population locale, a-t-il ajouté.

Ce quota d'aides destinées à l'habitat rural sera attribué dans les dix communes de la wilaya de Timimoun, après l'achèvement des procédures administratives.

Les listes des futurs bénéficiaires de cette opération seront préparées incessamment, en fonction des critères d'éligibilité, a-t-on fait savoir.

APS

COMMERCE EXTÉRIEUR

Le Premier ministre préside une réunion du Conseil national consultatif de promotion des exportations

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, dimanche, une réunion du Conseil national consultatif de promotion des exportations, lors de laquelle ce dernier a suivi des exposés sectoriels sur les exportations hors hydrocarbures durant la période écoulée et les prévisions en matière d'exportations hors hydrocarbures, par secteur, pour l'année 2025, indique un communiqué des services du Premier ministre.



Lors de cette réunion, le Conseil a également examiné "une série de propositions et de mesures devant permettre de multiplier les exportations hors hydrocarbures, notamment dans les filières essentielles, telles que les produits pétrochimiques et miniers, les produits agricoles et alimentaires, les produits pharmaceutiques et les produits industriels, mais aussi de promouvoir l'exportation des services", ajoute la même source. A cette occasion, il a été appelé à "l'élaboration de plans

sectoriels et de programmes bien définis", ainsi qu'à "la conclusion de contrats de performance avec les opérateurs économiques en vue d'atteindre les objectifs tracés, conformément aux orientations du président de la République".

INDUSTRIE

Signature de conventions-cadre entre la SIH et six Groupes industriels pour promouvoir la production locale

Des conventions-cadre ont été signées, dimanche à Alger, entre la Société d'investissement hôtelier (SIH) et six groupes industriels relevant du ministère de l'Industrie, en vue d'approvisionner des établissements hôteliers relevant de la SIH en divers produits et services industriels fournis par ces groupes publics, a indiqué un communiqué du ministère.

Ces conventions-cadre dont la cérémonie de signature a été présidée par le ministre de l'Industrie, Sifi Ghribi et s'inscrivant dans le cadre de la stratégie du ministère visant à renforcer le partenariat entre les différentes filières industrielles et à développer les chaînes d'approvisionnement nationales, ont été signées avec la Société Holding agro-industries (Agrodiv), le Holding Textiles et Cuir GETEX, le Holding Algeria Chemical Specialties (ACS), Algerian General Mechanics AGM-Holding, Groupe Industries Locales (Divindus) et le Holding Equipements Électriques Electrodomestiques Electroniques (ELEC EL-Djazzair).

Ces conventions visent à approvisionner les éta-



blissements hôteliers relevant de la SIH en divers services et produits industriels fabriqués localement, en vue de couvrir les besoins des établissements hôteliers en produits alimentaires de haute qualité et en produits textiles destinés à l'hôtellerie, tels que les couvertures, les serviettes et les rideaux, selon les normes en vigueur, ainsi que d'une large gamme de peintures adaptées aux usages hôteliers.

Il s'agit également des produits en bois et du mobilier hôtelier, dont les tables, les chaises, le mobilier des chambres et des restaurants, les ustensiles et accessoires d'hôtellerie, les couverts de table et les produits électroménagers et électroniques pour fournir aux hôtels des équipements modernes, ainsi que des

pompes à eau afin d'assurer la continuité des services hôteliers dans les meilleures conditions.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre de l'Industrie a insisté sur la nécessité d'améliorer la qualité des produits nationaux et de recourir à l'innovation, en conformité avec les normes en vigueur dans le domaine de l'hôtellerie, afin de garantir la compétitivité des produits algériens dans ce secteur stratégique.

Il a également appelé à "un suivi régulier de la mise en œuvre de cette convention, à travers une action commune entre la SIH et les groupes industriels, afin d'assurer l'approvisionnement des hôtels en produits de haute qualité et à des prix concurrentiels".

Il a, en outre, souligné

l'importance d'"élargir ce partenariat pour englober de nouveaux domaines, afin de renforcer la complémentarité industrielle et de soutenir l'économie nationale, en unissant les efforts du domaine industriel national, en exploitant les capacités de production locales et en renonçant progressivement aux importations".

Cette convention traduit "l'engagement du ministère de l'Industrie à soutenir les entreprises nationales et à renforcer l'interconnexion entre les différents secteurs économiques, dans l'objectif de réaliser le développement durable et de créer une valeur ajoutée pour l'industrie nationale, notamment dans le secteur des services hôteliers, qui connaît une évolution rapide", ajoute la même source.

APS

RAMADHAN AU PALAIS

Coup d'envoi mardi prochain de la 5^e édition avec la participation de 50 exposants

La foire commerciale "Ramadhan au Palais" ouvrira ses portes, mardi prochain au Palais des expositions (Pins maritimes, Alger), avec la participation de plus de 50 exposants qui vendront leurs produits directement aux consommateurs, indique dimanche, un communiqué de l'organisatrice de cet événement "Algeria exhibitions", filiale du Groupe Safex.

Organisée au pavillon Casbah sous le patronage du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, cette Foire se poursuivra jusqu'au 26 mars, de 10H00 à 17H00, précise le communiqué.

Cette Foire est l'occasion "pour les commerçants et artisans de promouvoir leurs produits, de se rapprocher des consommateurs et de bénéficier d'une vitrine commerciale exceptionnelle soutenue par une couverture médiatique tout au long de la manifestation, selon la même source.

La manifestation "Ramadhan au palais", se veut un espace proposant une variété de produits tels que les produits alimentaires, notamment les viandes, les fruits et légumes, les appareils électroménagers, les vêtements et textiles, la vaisselle, les produits traditionnels et artisanaux et les produits d'emballage et de nettoyage.

Cette manifestation "a connu une dynamique croissante en termes de participation, depuis l'organisation de la première édition en 2021, suscitant l'intérêt des exposants et des visiteurs", a fait savoir Algeria exhibitions dans son communiqué, précisant que "la foire Ramadhan au palais est devenue la destination de nombreuses familles algériennes en raison de la large gamme de produits proposés, sur lesquels augmente la demande durant le mois de Ramadhan".

Les inscriptions pour participer à cette édition de "Ramadhan au Palais" sont toujours ouvertes via la plateforme numérique dédiée à cet effet, en vue de permettre "à un maximum de commerçants et d'artisans de participer et proposer leurs produits", conclut le communiqué.

JIJEL

Le port de Djen Djen fonctionne tous les jours 24h/24 (responsable)

Le port de Djen Djen, dans la wilaya de Jijel, fonctionne désormais durant 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, a affirmé, lundi, le Président directeur-général par intérim de l'entreprise portuaire, Messaoud Kidri.

"En exécution des instructions des hautes autorités du pays relatives à la mise en œuvre du système de travail continu au sein des infrastructures portuaires commerciales, le port de Djen Djen fonctionne désormais durant tous les jours de la semaine et sans interruption", a indiqué le même responsable à l'APS.

Pour assurer ce fonctionnement en continu, les responsables du port ont mobilisé toutes les ressources humaines et matérielles à travers la location d'équipements et d'engins, le recrutement de 20 nouveaux travailleurs et l'embauche prochaine de 10 caristes, selon la même source. Une "opération d'évaluation sera effectuée périodiquement pour s'assurer en permanence que le personnel en place est suffisant", a encore fait savoir le même responsable, ajoutant que d'autres recrutements d'ajustement pourraient être opérés si nécessaire.

Selon M. Kidri, le nouveau système de travail "améliorera l'efficacité du port et permettra de substantielles économies, notamment avec la réduction attendue de la durée de séjour des navires à quai, mais également en rade, réduisant ainsi les surestaries et, partant, le coût du transport maritime des marchandises, l'efficacité du port et son attractivité.

ITALIE**Le déficit public se réduit à 3,4% du PIB en 2024**

Le déficit public de l'Italie s'est réduit davantage que prévu en 2024, à 3,4% du produit intérieur brut (PIB), après 7,2% en 2023, a annoncé lundi l'Institut italien des statistiques "Istat".

Ce ratio est inférieur aux prévisions du gouvernement de Giorgia Meloni, qui tablait sur un déficit de 3,8% du PIB pour l'an dernier.

La croissance économique de l'Italie a été aussi revue à la hausse par l'Istat. Le PIB a augmenté de 0,7% en 2024, soit le même taux de croissance qu'en 2023.

Fin janvier, l'Istat avait fait état d'une progression du PIB de 0,5%. La croissance est cependant inférieure aux prévisions du gouvernement qui tablait sur 1%.

Rome s'est engagé à ramener le déficit public dès 2026 à 2,8% du PIB, bien en dessous du plafond de 3% fixé par le pacte de stabilité européen, ce qui laisse peu de marge pour une politique économique expansionniste. Visée par une procédure européenne pour déficit public excessif, l'Italie est sous forte pression pour redresser ses comptes et baisser son énorme dette publique qui frôle les 3.000 milliards d'euros.

Le déficit public de l'Italie avait nettement baissé au troisième trimestre, à 2,3% du PIB, contre 6,3% à



la même période en 2023, sous l'effet notamment d'une hausse des recettes fiscales. Quant à la croissance, la première estimation de l'Istat de 0,5% était corrigée des jours ouvrables, contrairement au taux de 0,7%

annoncé lundi, conformément aux normes de Bruxelles. Pour 2025, le gouvernement de Giorgia Meloni prévoit à présent une croissance de 1,2% et pour 2026 il compte sur une hausse du PIB de 1,1%.

ZONE EURO**L'inflation ralentit à 2,4%**

L'inflation a légèrement baissé en février, à 2,4% sur un an, après quatre mois consécutifs de hausse, a annoncé Eurostat lundi. En janvier, la hausse des prix à la consommation avait atteint 2,5%.

Les analystes de Factset s'attendaient en moyenne à un recul un peu plus marqué en février à 2,3%. L'inflation était tombée en septembre à son niveau le plus bas en trois ans et demi, à 1,7% en glissement annuel.

Mais elle est repassée depuis octobre au-dessus de la cible de 2% visée par la Banque centrale européenne (BCE). En février, l'inflation sous-jacente - corrigée des prix volatils de l'énergie et de l'alimentation -, qui fait référence pour les experts, a légèrement reculé à 2,6% sur un an.

Entre septembre et janvier, cet indicateur était resté inchangé à 2,7%. Globalement, la hausse des

prix dans les 20 pays partageant la monnaie unique s'est très nettement calmée depuis le record de 10,6% sur un an atteint en octobre 2022, dans le contexte d'une flambée des tarifs de l'énergie.

Cette tendance a permis à la BCE de baisser ses taux d'intérêt à cinq reprises depuis juin, alors que ce n'est plus tant l'inflation, mais plutôt la croissance qui inquiète en Europe.

L'institution monétaire s'attend à ce que l'inflation revienne durablement à 2% dès cette année. Le continent s'est enlisé depuis deux ans dans la stagnation économique et les perspectives sont moroses pour 2025, avec une panne de l'Allemagne et de la France, les deux principales économies de l'Union européenne. La BCE devrait décider jeudi d'une sixième baisse. Le taux de dépôt, faisant référence, serait ramené de 2,75% à 2,50%, après une

nouvelle baisse de 0,25 point. Cela porterait le cumul des baisses à 1,5 point depuis le pic de taux historique à 4,0% de septembre 2023, pour juguler une envolée record des

prix. Le recul de l'inflation en février résulte principalement de l'accalmie des prix de l'énergie: ils ont progressé de seulement 0,2% sur un an, après 1,9% en janvier.

MÉTAUX PRÉCIEUX**L'or en légère hausse, soutenu par la faiblesse du dollar**

Les prix de l'or ont connu une légère hausse, lundi, soutenus par un dollar plus faible et les préoccupations relatives à la politique tarifaire des Etats-Unis qui ont renforcé la demande de ce métal refuge. Le prix de l'or au comptant a augmenté de 0,3% atteignant 2.866,76 dollars l'once. Les contrats à terme sur l'or américain ont progressé de 1,1% à 2.880 dollars. L'indice du dollar a baissé de 0,4%, après avoir atteint un sommet en plus de deux semaines, lors de la séance précédente, rendant ainsi l'or moins cher pour les détenteurs d'autres devises. Les données publiées vendredi ont révélé une baisse inattendue des dépenses de consommation aux Etats-Unis en janvier. Cependant une éventuelle reprise de l'inflation pourrait fournir une couverture à la Réserve fédérale pour retarder la baisse des taux d'intérêt pendant un certain temps. Bien que l'or soit considéré comme une valeur refuge en période d'incertitudes géopolitiques, son attrait diminue dans un contexte de taux d'intérêt élevés. Parmi les autres métaux, le platine au comptant a chuté de 0,3% pour atteindre 945,25 dollars l'once,



tandis que le palladium a progressé de 0,4% à 923 dollars. Les analystes估计 que la demande pour ces deux métaux industriels pourrait diminuer si les droits de douane proposés par l'administration Trump sur les importations automobiles américaines affectent les ventes de véhicules. L'argent au comptant était en baisse de 0,1% à 31,13 dollars.

MARCHÉS EN ASIE**Prudence face aux droits de douane**

Les marchés asiatiques grimpent prudemment lundi, face aux surtaxes douanières dont les Etats-Unis menacent Canada, Mexique et Chine, et dans l'attente de mesures de relance chinoises, tandis qu'à Hong Kong le champion du "bubble tea" faisait une fracassante entrée en Bourse.

La Bourse de Tokyo vers 03H30 GMT, l'indice vedette Nikkei grimpait de 1,29% à 37.633 points et l'indice élargi Topix de 1,52% à 2.722 points. La Bourse de Séoul était fermée pour cause de jour férié. Sydney grimpait de 0,50%. Jakarta s'en-volait de 3%. Les Bourses asiatiques

avaient dégringolé vendredi, plombées par les menaces douanières réitérées par Donald Trump et par un plongeon des titres liés aux semi-conducteurs dans le sillage de Nvidia. Mais "le rebond des valeurs technologiques à Wall Street avant le week-end a ouvert la voie à une reprise du marché japonais", d'autant que la baisse du yen face au dollar en début d'échanges "vient soutenir les titres des entreprises exportatrices", observaient les analystes de Tokai Tokyo Intelligence.

Vers 03H30 GMT, la monnaie japonaise se stabilisait (-0,1%) à 150,31 yens

pour un dollar, mais restait sous la barre des 150 yens face à un dollar revigoré par la perspective de nouveaux droits de douane américains. Le marché du pétrole était sous pression: le baril de WTI américain grimpait de 0,59% à 70,17 dollars et celui de Brent de la mer du Nord de 0,55% à 73,21 dollars.

L'action de Mixue, plus grande chaîne chinoise de "bubble tea", s'est envolée de 38,4% à Hong Kong où il était coté lundi pour la première fois, une introduction en Bourse à plus de 440 millions de dollars américains. Donald Trump a identifié dimanche cinq cryp-

tomonnaies à l'étude pour une nouvelle "réserve stratégique" américaine, faisant grimper leurs valeurs en flèche. Le bitcoin et l'ether, qui seraient au "coeur de la réserve", ont aussitôt flambé de plus de 10%.

Ils reprenaient leur souffle lundi en Asie: vers 03H30 GMT, le bitcoin reculait de 1,71% à 92.684 dollars. Vers 03H30 GMT à la Bourse de Hong Kong, l'indice Hang Seng grimpait de 1,14% à 23.202 points. L'indice composite de Shanghai progressait de 0,34% et celui de Shenzhen de 1,02%.

APS

BOURSES MONDIALES
La Bourse de Paris termine en légère hausse

La Bourse de Paris a terminé en légère hausse de 0,11% vendredi, à l'issue d'une semaine morose, marquée par les déclarations de Donald Trump sur la hausse des droits de douane pour les produits européens. L'indice vedette CAC 40 grappillé 9,11 points pour s'établir à 3.111,63 points à la clôture, après avoir passé l'essentiel de la séance en repli. Le CAC 40 conclut une seconde semaine consécutive dans le rouge (-0,53%), ce qui ne l'empêche pas de préserver un bilan mensuel en hausse de 2,03%.

Wall Street profite d'un rebond technique pour terminer la semaine dans le vert

La Bourse de New York a clôturé en forte hausse vendredi, s'accordant un rebond technique après plusieurs jours consécutifs de baisse. L'indice Dow Jones a grimpé de 1,39%, le Nasdaq a gagné 1,63% et l'indice élargi S&P 500 a avancé de 1,59%. La place américaine a accueilli en début de journée la publication de l'indice des prix PCE, privilégié par la banque centrale américaine (Fed). L'inflation a ralenti en janvier aux Etats-Unis, à 2,5% sur un an contre 2,6% un mois plus tôt, dans la lignée des attentes et après plusieurs accélérations consécutives. Sur un mois, la hausse des prix est restée inchangée, à +0,3%, selon cet indice publié par le ministère du Commerce. Le ralentissement - sur un an et sur un mois - était attendu par les analystes, d'après le consensus publié par MarketWatch.com. Dans ce contexte, sur le marché obligataire, le rendement des emprunts d'Etat américains à dix ans a poursuivi sa détente, à 4,20% contre 4,26% la veille en clôture.

RAMADHAN AU PALAIS

Coup d'envoi mardi prochain de la 5^e édition avec la participation de 50 exposants

La foire commerciale "Ramadhan au Palais" ouvrira ses portes, mardi prochain au Palais des expositions (Pins maritimes, Alger), avec la participation de plus de 50 exposants qui vendront leurs produits directement aux consommateurs, indique dimanche, un communiqué de l'organisatrice de cet événement "Algeria exhibitions", filiale du Groupe Safex.

Organisée au pavillon Casbah sous le patronage du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, cette Foire se poursuivra jusqu'au 26 mars, de 10H00 à 17H00, précise le communiqué.

Cette Foire est l'occasion "pour les commerçants et artisans de promouvoir leurs produits, de se rapprocher des consommateurs et de bénéficier d'une vitrine commerciale exceptionnelle soutenue par une couverture médiatique tout au long de la manifestation", selon la même source.

La manifestation "Ramadhan au palais", se veut un espace proposant une variété de produits tels que les produits alimentaires, notamment les viandes, les fruits et légumes, les appareils électroménagers, les vêtements et textiles, la vaisselle, les produits traditionnels et artisanaux et les produits

d'emballage et de nettoyage. Cette manifestation "a connu une dynamique croissante en termes de participation, depuis l'organisation de la première édition en 2021, suscitant l'intérêt des exposants et des visiteurs", a fait savoir Algeria exhibitions dans son communiqué, précisant que "la foire Ramadhan au palais est devenue la destination de nombreuses familles algériennes en raison de la large gamme de produits proposés, sur lesquels augmente la demande durant le mois de Ramadhan".

Les inscriptions pour participer à cette édition de "Ramadhan au Palais" sont toujours ouvertes via la plateforme numérique dédiée à cet effet, en vue de permettre "a un maximum de commerçants et d'artistes de participer et proposer leurs produits", conclut le communiqué.



ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES

Lancement de la 15^e édition du Concours de récitation du Saint Coran au profit des détenus

La 15^e édition du Concours national de récitation du Saint Coran au profit des détenus des établissements pénitentiaires a débuté, dimanche, avec la participation de 9.693 détenus de différents établissements pénitentiaires.

Le coup d'envoi officiel du concours a été donné, par visioconférence, depuis le siège du ministère de la Justice, par le ministre de la Justice, garde des sceaux, Lotfi Boudjemaâ, et le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi.

Ce concours vise à accomplir un objectif noble, en contribuant à l'éducation et à la réhabilitation des détenus, en renforçant les facteurs de régulation sociale, en pré servant les valeurs spirituelles, en inculquant les valeurs morales, en développant le sens religieux chez les détenus, tout en écartant les risques de l'isolement et de l'extrémisme.

À cette occasion, M. Boudjemaâ a souligné que la politique pénitentiaire nationale reposait sur "des programmes constructifs" visant à assurer la réinsertion sociale des détenus qui, a-t-il dit, constitue l'une des pratiques les plus judicieuses



pour lutter contre le crime et prévenir la récidive.

Il a ajouté que la mise en place de programmes et d'activités de réhabilitation, axés sur l'enseignement, la formation et l'emploi, prouve leur efficacité à travers "les résultats positifs" obtenus par les détenus, dont le taux de réussite au baccalauréat et au BEM ainsi qu'en formation professionnelle et artisanale, augmenté chaque année.

Le ministre a souligné que le renforcement de la conscience religieuse chez les détenus soutenait le processus de réinsertion sociale, grâce aux programmes élaborés en collaboration avec le secteur des affaires reli-

gieuses et des wakfs. A cet égard, M. Boujemaâ a salué le niveau de coopération et de coordination continue, ainsi que l'accompagnement constant du secteur pénitentiaire tout au long de l'année, à travers la désignation d'imams, de guides religieux et de récitants du Coran spécialisés pour encadrer les détenus, contribuer à l'élaboration de programmes religieux et éducatifs, et commémorer diverses occasions religieuses via des activités de soutien et d'accompagnement au profit des détenus jusqu'à leur libération, outre la mise en place d'un registre pour suivre la mémorisation du Coran et délivrance de certificats y afférent. Pour sa part, M. Belmehdi s'est félicité de ce concours qui "réfleit l'intérêt que l'Etat porte à ses enfants qui ont fauté et sa volonté de les assister sur le plan psychologique pour leur permettre de réussir dans divers domaines dont l'éducation et la formation, dans le cadre de la politique d'insertion qu'il adopte". Réaffirmant l'engagement de son secteur à accompagner les efforts déployés dans ce domaine, le ministre a mis en évidence l'importance du Coran dans le changement de la conduite des détenus et leur insertion dans la société.

Et d'ajouter que son secteur a veillé à la sélection des membres de jury internationaux pour ce concours, assurant que le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs continuera à accompagner de tels programmes. Les activités de la 15^e édition ont débuté par l'écoute de 4 participants des établissements pénitentiaires des wilayas de Chlef, Laghouat et Blida, dans les catégories hommes, femmes et mineurs, en attendant les épreuves finales lors de la célébration de la nuit bénie d'Al-Qadr.

TIZI-OUZOU

Lancement des soirées ramadhanesques de l'association Djurdjura

Le coup d'envoi de la 5^e édition des soirées ramadhanesques "Aferag inazuren" (Le carrefour des artistes), de l'association culturelle Djurdjura a été donné dimanche soir au siège de l'association, au centre ville de Tizi-Ouzou. Organisée, depuis 2012, en collaboration avec d'autres associations ainsi que l'Assemblée communale (APC) de Tizi-Ouzou et l'Assemblée populaire de wilaya (APW), cette 5^e édition de ce rendez-vous du mois de ramadhan est dédiée à l'une des icônes de la chanson chaabi, Cheikh El Hesnaoui.

Les soirées, qui se dérouleront dans le cadre convivial qu'est le siège de l'association, seront animées de manière bénévole par une pléiade d'artistes qui viendront faire étalage de leur art. "Les artistes, chanteurs ou comédiens, ne sont pas rémunérés et se produisent à titre gracieux pour le plaisir de retrouver l'ambiance d'autan", dira Mohamed Tajadt, de l'association organisatrice. Pour cette première soirée, une panoplie de jeunes artistes amateurs ont ouvert le bal avec des récitals chaabi puisés du terroir. Outre la chanson, théâtre (Sketches et monologue), poésie (déclamations et soirées poétiques avec des poètes en herbe) et cinéma (projections et débats) sont, également, au programme de ce rendez-vous culturel.

TÉBESSA

Cinq nouvelles mosquées ouvertes à l'occasion du mois sacré de Ramadhan (responsable)

Cinq (5) nouvelles mosquées ont été ouvertes à Tébessa à l'occasion du mois sacré de Ramadhan, a indiqué, lundi, le directeur des affaires religieuses et des wakfs, Abdelbaki Meba-

rek. Ces lieux de culte dont l'ouverture a débuté au cours du mois de février à l'approche du mois sacré, sont situés dans les communes d'Ouenza (2 mosquées), de Boukhadra, El

Ma Labiod et Thlidjen, a précisé le même responsable à l'APS.

M. Mebarek a d'autre part indiqué que la Direction des affaires religieuses et des wakfs a

élaboré un programme spécial pour la célébration du Ramadhan, comprenant, entre autres, une série de séminaires et de cours religieux animés par les imams des mosquées, et

l'organisation de concours de mémorisation, de récitation et de psalmodie du Saint Coran pour les différentes catégories d'âge.

APS

FEUX DE FORÊTS AU JAPON

Le plus grand incendie de forêt au Japon continue de se propager

Le plus grand incendie de forêt depuis trois décennies au Japon a continué d'avancer lundi dans la ville d'Ofunato (préfecture d'Iwate) pour le sixième jour, et s'est propagé dans une forêt et aux environs de certains districts proches de la ville de Sanriku, laissant une superficie totale brûlée de 2.100 hectares, selon une source gouvernementale.



Alors que l'incendie se propageait, la ville a émis de nouveaux ordres d'évacuation à 7 heures du matin (heure locale), lundi (22 heures GMT dimanche), affectant 1 197 personnes, qui ont été transférées dans douze centres d'évacua-

tion. "Nous travaillons pour éteindre (l'incendie) le plus rapidement possible tout en assurant la sécurité des habitants", a déclaré lundi le porte-parole du gouvernement japonais Yoshimasa Hayashi aux journalistes lors d'une conférence de presse.

L'agence nationale japonaise de gestion des incendies et des catastrophes a appelé dimanche à des renforts de pompiers de tout le pays pour aider à éteindre l'incendie et, en particulier, à "stopper sa propagation dans la zone résidentielle", a ajouté Hayashi.

Environ 1 700 pompiers de 453 départements de l'archipel ont participé à l'opération, en soutien aux pompiers locaux sur terre et dans les airs, avec des hélicoptères des Forces d'autodéfense (Armée).

Depuis que l'incendie a été déclaré mercredi dernier, au moins un décès a été confirmé et le nombre de maisons détruites s'élève à 84, mais les autorités s'attendent à ce que les chiffres augmentent lorsque l'ampleur réelle de la catastrophe pourra être évaluée une fois l'incendie maîtrisé, étant donné que les efforts de lutte contre les incendies sont actuellement prioritaires.

Près de 1.700 pompiers déployés pour lutter contre les flammes

Près de 1.700 pompiers ont été mobilisés dans le nord du Japon, alors que des feux de forêts records ont entraîné l'évacuation de 4.600 habitants, ont rapporté les autorités lundi.

Une personne est décédée la semaine dernière dans l'incendie, qui frappe la région d'Iwate, où les prélevements ont particulièrement baissé et alors que le Japon a connu l'an

dernier son été le plus chaud depuis le début des relevés.

Des sapeurs-pompiers venus de 14 départements du Japon ont été mobilisés pour tenter de venir à bout de l'incendie qui a déjà brûlé quelque 2.100 hectares depuis jeudi, a indiqué l'agence de gestion des incendies et des désastres.

Saisir les hélicoptères, y compris ceux des

forces d'autodéfense, ont également fait la navette pour verser de l'eau sur les flammes.

L'incendie a endommagé 84 bâtiments dimanche, mais les dégâts sont encore en cours d'évaluation, selon l'agence.

Environ 2.000 personnes ont fui les zones autour de la ville d'Ofunato, dans la région boisée d'Iwate, selon les autorités japonaises.

Une partie d'entre elles se sont réfugiées chez des amis ou des parents, et plus de 1.200 personnes ont été conduites vers des abris, ont-elles ajoutées.

Des images aériennes de la chaîne publique NHK diffusées lundi matin dans la ville d'Ofunato montrent des flammes orange près de bâtiments et d'épaisses volutes de fumée blanche.

PHILIPPINES

La moitié des écoles de la capitale fermée en raison d'une vague de chaleur

Presque la moitié des écoles de la capitale philippine sont fermées lundi en raison d'une vague de chaleur, ont annoncé les autorités locales. Une agence météorologique nationale a averti que l'index de chaleur, un outil de mesure qui combine la température de l'air ambiant et l'humidité relative, devrait atteindre des niveaux "dangereux" à Manille et dans deux autres zones du pays.

"Des crampes et de l'épuisement dus à la chaleur sont possibles" à ce niveau, a alerté l'agence, conseillant aux résidents des zones touchées d'éviter l'exposition prolongée au soleil.



La dernière vague de chaleur remonte à avril et mai 2024, ce qui a

provoqué la suspension quasi-quotidienne des cours en présentiel et affectant des milliers d'étudiants.

Les températures devraient atteindre 33 degrés Celsius à Manille lundi, loin du record de 38,8 degrés Celsius du 27 avril 2024, mais les autorités de la capitale et six autres districts ont ordonné la fermeture des classes par précaution. 2,8 millions de personnes étudient dans la région de Manille, selon les données du département de l'éducation. Les températures moyennes mondiales ont atteint des niveaux record en 2024 et ont même brièvement dépassé le seuil critique de 1,5 degré Celsius.

MEXIQUE

Assassinat du responsable d'un site d'information en ligne

Le responsable d'un site d'informations en ligne a été assassiné dimanche dans le centre du Mexique, ont annoncé les autorités locales.

Le corps sans vie de Kristian Uriel Martinez Zavala et celui d'un autre homme ont été retrouvés dans un véhicule dans la

municipalité de Silao, dans l'Etat de Guanajuato, a indiqué le secrétariat local à la sécurité.

Selon des médias locaux, la victime, âgée de 28 ans, administrait la page d'information Silaoense Mx sur Facebook, spécialisée dans les faits-divers, et qui compte 18.000 abon-

nés. En 2021, selon ces sources, il avait été agressé par des proches d'un politicien local, ce qui l'avait conduit à demander la protection du bureau du médiateur local.

L'un des derniers articles publiés sur sa page portait sur la visite de la présidente Claudia Shein-

baum dans l'Etat de Guanajuato samedi. Mme Sheinbaum s'est à cette occasion engagée à collaborer avec le gouvernement local pour renforcer la sécurité dans cette région, qui compte le plus grand nombre d'assassinats dans un contexte de violence liée au crime organisé.

CRISE AU MAROC

Santé et enseignement à l'agonie

La vague de protestations ne cesse de s'intensifier à travers plusieurs secteurs au Maroc, illustrant l'incapacité manifeste du gouvernement à apporter des solutions concrètes aux crises persistantes.

En première ligne, le secteur de la santé se trouve au bord de l'effondrement, miné par une gestion défaillante et l'absence d'une vision réformatrice claire. Face à l'inaction des autorités, la colère monte parmi les professionnels de la santé, qui menacent d'un durcissement des mouvements de contestation pouvant paralyser l'ensemble du système. Cette situation critique s'inscrit dans un climat de défiance généralisée, exacerbé par les dysfonctionnements d'autres secteurs essentiels, tels que l'enseignement supérieur, où les tensions s'accumulent.

Dans ce contexte préoccupant, la coordination syndicale a tiré la sonnette d'alarme, avertissant que le système de santé risque une paralysie totale. Selon cette même source, les professionnels sont confrontés à une réalité chaotique, marquée par des décisions improvisées et un manque flagrant de moyens.

Plus grave encore, le gouvernement continue de faire la sourde oreille face aux revendications, notamment celles liées à l'accord de juillet 2024, laissé lettre morte par le ministère de tutelle.

Au lieu d'adopter une politique d'ouverture et de dialogue, le ministre actuel persiste dans une gestion opaque et unilatérale, excluant les partenaires sociaux pourtant essentiels à toute réforme d'envergure. D'après la coordination syndicale, le retard chronique dans l'application des engagements pris et la géminalisation du report des décisions traduisent un mépris sans précédent envers les ressources humaines du secteur, déjà éprouvées par des conditions de travail précaires et des infrastructures en déliquescence. Alors que le gouvernement observe passivement cette dégradation, la coordination syndicale lui impute l'entièvre responsabilité de cette impasse. Le chef du gouvernement, qui excelle dans l'art du silence, n'a pris aucune mesure concrète pour contraindre le ministère de la Santé à respecter ses engagements, souligne la même source. Devant cette inertie, la coordination syndicale met en garde contre une escalade des tensions et annonce un programme de mobilisation intensifié, incluant des actions inédites si aucune réponse satisfaisante n'est apportée dans les plus brefs délais. Si la situation du secteur de la santé est alarmante, celle de la formation médicale l'est tout autant.

Les enseignants des facultés de médecine, de pharmacie et de médecine dentaire dénoncent une détérioration préoccupante de leurs conditions de travail et de formation. Entre surpopulation étudiante, manque criant de ressources et affaiblissement progressif des CHU face à la montée du secteur privé, enseignants et étudiants se retrouvent confrontés à une impasse qui compromet gravement l'avenir du système de formation médicale au Maroc.

Malgré les multiples alertes lancées par le syndicat national de l'enseignement supérieur et les courriers adressés aux ministères concernés, le gouvernement, fidèle à sa ligne de conduite, a choisi d'ignorer la crise. Pourtant, la situation ne cesse d'empirer : les centres hospitaliers universitaires perdent progressivement leur rôle central, faute d'une réforme cohérente et de la mise en œuvre des textes législatifs adoptés il y a plus de six mois.

En définitive, ce qui se joue aujourd'hui dans les secteurs de la santé et de l'enseignement supérieur n'est que le reflet d'un échec plus vaste, touchant l'ensemble des politiques publiques. Pendant ce temps, le chef du gouvernement se contente d'observer à distance, comme s'il n'était pas concerné par l'ampleur du mécontentement populaire.

APS

SIDI BEL ABBES

Lancement d'une caravane médicale et de solidarité ciblant les zones reculées

Une caravane médicale et de solidarité ciblant les familles démunies des zones reculées a été lancée, dimanche à Sidi Bel Abbès, a-t-on appris auprès de la Direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS). Selon la directrice du secteur, Djamilia Ghabri, cette caravane, dont le coup d'envoi a été supervisé par le wali Kamel Hadji devant le siège de la wilaya, vise à venir en aide aux familles nécessiteuses et aux personnes âgées résidant dans les zones reculées des communes de Sidi Hamadouche, Tessala et Ain El-Berd. Lors d'une première opération, 70 colis alimentaires seront distribués, a précisé la même responsable, ajoutant que "cette initiative se poursuivra tout au long du mois sacré afin de toucher le plus grand nombre de familles démunies". La caravane comprend également une équipe médicale relevant du secteur de la santé, des cellules de proximité de solidarité et du Croissant-Rouge algérien.

Elle offrira des consultations médicales aux habitants, ainsi que des conseils et recommandations sur le jeûne et les précautions à prendre pour préserver leur santé, durant le mois de Ramadhan, a-t-on fait savoir de même source. De son côté, le président du bureau local du Croissant-Rouge algérien, Redouane Mehdi, a souligné que cette initiative, organisée conjointement par la Direction de l'action sociale et de la solidarité, ainsi que celle de la Santé et de la Population (DSP), permettra d'apporter des conseils sur l'alimentation saine, notamment pour les personnes atteintes de maladies chroniques, sachant que tous les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés afin d'atteindre les zones reculées durant tout le mois sacré. Parallèlement, une caravane culturelle a été lancée depuis la bibliothèque principale de lecture publique défunt Moudjahid Mohamed El-Kabbati de Sidi Bel-Abbes en direction de la commune d'El H'siba, a indiqué la direction de la Culture et des Arts. Cette caravane se poursuivra durant tout le mois de Ramadhan et sera marquée par la distribution de livres à plusieurs bibliothèques communales de la wilaya. Dans le cadre de cette initiative, organisée en présence de cadres des directions du Commerce, de l'action sociale et de la Santé, des ateliers et des caravanes culturelles seront mis en place. Environ 2.800 ouvrages, dont 900 destinés aux enfants, seront distribués dans sept communes, afin de soutenir les infrastructures culturelles et d'encourager la lecture, signale-t-on.

ILLIZI

Plus de 327 consultations et 72 interventions chirurgicales effectuées au profit des patients de la région (Responsable)

Au total 327 consultations médicaux et 72 interventions chirurgicales ont été effectuées au profit des patients de la wilaya d'Ilizzi dans le cadre d'une caravane médicale de solidarité, a-t-on appris jeudi auprès des services de l'établissement public hospitalier (EPH), "Tirgui Ouantemidi" d'Ilizzi. Cette initiative médicale a été organisée au titre des journées médico-chirurgicales initiées récemment par une caravane médicale de solidarité de médecins privés de la wilaya d'El Oued, a-t-on expliqué.

Ces consultations ont concerné plusieurs pathologies, dont Oto-rhino-laryngologie (ORL), l'orthopédie, la chirurgie générale, en plus des interventions chirurgicales aux patients atteints de ces maladies, a déclaré le directeur de cette structure de santé, Mohamed Boutellel. Composée de sept (7) médecins spécialistes , cette caravane a prodigué des prestations médicales au profit des patients de la région durant cinq jours au niveau du même hôpital, a-t-on signalé.

CHU D'ORAN

Des ateliers thérapeutiques de cuisine pour la réadaptation de patients en situation d'handicap

Le service de médecine physique et de réadaptation du CHU " Docteur Benzerdjeb " d'Oran a lancé, récemment, des ateliers thérapeutiques en cuisine, pour la réadaptation de personnes en situation d' handicap, a-t-on appris auprès du chef de ce service le Pr Layadi Khaled.



Il s'agit d'une approche thérapeutique relevant de l'ergothérapie, qui consiste à réaliser des activités spécifiques pour améliorer les capacités motrices et intellectuelles des personnes en situation d'handicap, a expliqué le même responsable.

Le service de médecine physique et de réadaptation du CHU d'Oran a ainsi entamé, depuis quelques mois, un programme au profit

d'une dizaine de ses patients, avec des ateliers de cuisine, de gâteaux et de chocolat, encadré par des spécialistes, a-t-il précisé.

" Faire ce genre d'activité améliore la concentration et la motricité de ces personnes ", a-t-il expliqué, ajoutant que les ateliers, organisés une fois par semaine, sont encadrés par des médecins spécialistes en réadaptation, de kinésithérapeutes, d'ergothéra-

peutes, tous bénévoles, en plus des membres d'une association locale. Le service compte diversifier ses activités en introduisant de nouvelles activités, notamment la pétanque et les boules magiques, a-t-on indiqué de même source, ajoutant que l'idée est de favoriser la réadaptation physique de ces personnes, tout en leur enseignant des compétences pouvant constituer le début d'une activité lucrative.

JUMELAGE ENTRE HÔPITAUX

Une équipe de l'EHU d'Oran réalise 15 opérations chirurgicales en maxillo-faciale à El-Abiodh Sidi Cheikh



Une équipe médicale du service de chirurgie maxillo-faciale de l'EHU d'Oran s'est rendue, la semaine dernière à l'hôpital public d'El-Abiodh Sidi Cheikh, pour réaliser 15 opérations chirurgicales complexes, spécialisées en maxillo-faciale, dont une greffe osseuse autologue du maxillaire, a indiqué, dimanche, un communiqué de cette équipe.

L'équipe médicale,

composée de trois chirurgiens spécialisés en chirurgie maxillo-faciale, d'une anesthésiste-réanimatrice et d'un technicien des salles opératoires, s'est rendue à l'hôpital public d'El-Abiodh Sidi Cheikh, dans le cadre d'un jumelage visant à renforcer la coopération entre les établissements de santé, a-t-on précisé de même source.

Cette équipe a réalisé des interventions chirurgicales complexes pour traiter des blessures et

fractures au niveau du visage et de la mâchoire, ainsi que des malformations congénitales, dont une opération complexe pour un enfant de 10 ans, qui a nécessité une greffe osseuse autologue du maxillaire, a-t-on fait savoir. Cette équipe médicale, sous la supervision du Professeur Hirche Karim, chef du service de chirurgie maxillo-faciale de l'EHU d'Oran, a effectué, en plus des interventions chirurgicales, 45 consultations spécialisées et mis en place des plans de traitement adaptés pour améliorer la prise en charge des patients, a-t-on ajouté. Le même communiqué indique que l'équipe médicale a également organisé une session de formation destinée aux médecins et chirurgiens dentistes de l'hôpital, afin de renforcer la dimension pédagogique, où les dernières techniques de diagnostic et de traitement des pathologies du maxillaire et du visage ont été présentées.

RD CONGO

Le paludisme pourrait être la maladie qui a fait des dizaines de morts dans le nord-ouest (autorités)

La maladie qui a tué au moins 50 personnes dans le nord-ouest de la République démocratique du Congo (RDC) ce mois-ci pourrait être le paludisme ou une intoxication alimentaire, ont déclaré les autorités sanitaires locales.



"Au moins 943 personnes sont également tombées malades et 52 sont décédées dans la province de l'Equateur, avec des symptômes allant de la fièvre et de la fatigue aux vomissements et à la perte de poids", a déclaré Dieudonné Mwamba, directeur général de l'Institut national de la santé publique, cité jeudi par des médias. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré dans un communiqué avoir identifié 1096 cas et 60 décès correspondant à la définition

de la maladie. "Pour l'instant, notre diagnostic est le paludisme, et nous suspectons également une intoxication alimentaire", a déclaré M. Mwamba. "Ce n'est pas une maladie inconnue et mystérieuse. C'est un phénomène qui touche les enfants qui consomment de la viande de brousse", a dit le responsable. "Une douzaine d'échantillons se sont révélés négatifs pour la fièvre hémorragique virale, tandis que 78 % des échantillons se sont révélés positifs

pour le paludisme", a déclaré M. Mwamba. "Il y a cinq villages qui sont touchés. Le diagnostic pointe plutôt vers le paludisme", a déclaré Ngashi Ngongo, du Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique), lors d'un point de presse par vidéo conférence. L'Organisation mondiale de la santé a déclaré qu'elle renforçait la surveillance et qu'elle travaillerait avec les autorités sanitaires locales pour mener des enquêtes plus approfondies.

TABAGISME

Recul du nombre de consommateurs au cours des 20 dernières années



Le nombre de consommateurs de tabac a diminué d'un tiers au cours des 20 dernières années, notamment grâce à l'augmentation des taxes, rapportent des médias jeudi.

Le tabagisme a reculé d'un tiers dans le monde au cours des 20 dernières années par rapport à 2005, soit moins de 118 millions de consommateurs, précisent le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhan-

nom Ghebreyesus, et la cheffe du secrétariat de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac, Adriana Blanco Marquizo, dans un article conjoint, repris par l'agence de presse, TASS.

Les auteurs soulignent que l'augmentation des taxes sur les produits du tabac, qui se répercute sur leur prix pour les consommateurs, reste le moyen le plus efficace de réduire le tabagisme. Ce recul dans le monde s'explique largement par l'entrée en vigueur, il y a 20 ans, de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac, qui est l'un des traités internationaux de l'ONU les plus soutenus par la communauté mondiale de toute l'histoire.

Cependant, malgré les progrès évidents, le tabagisme reste l'un des principaux facteurs de maladies cardiovasculaires, de cancers, de maladies respiratoires chroniques,

d'accidents vasculaires cérébraux et de diabète dans le monde. On estime à environ 1,3 milliard de personnes qui continuent à consommer du tabac. Selon le document, les producteurs de tabac, qui font face à la diminution des ventes de cigarettes, proposent de nouveaux produits, dont la cigarette électronique, en les présentant comme une alternative "plus saine" à la cigarette traditionnelle. Par ailleurs, ces produits contiennent également des composés toxiques, dont certains ont des effets cancérogènes, et augmentent le risque de pathologies cardiovasculaires et respiratoires. Outre les problèmes de santé, le tabagisme menace le développement durable, avancent les auteurs, notant que les coûts économiques générés tous les ans par le tabagisme, soit des dépenses liées aux soins médicaux à la baisse de la productivité, sont estimés à 1,8% du PIB mondial.

ANGOLA

Au moins 117 nouveaux cas de choléra signalés en 24 heures

Au moins 117 nouveaux cas de choléra ont été enregistrés au cours des dernières 24 heures en Angola, a rapporté l'agence de presse angolaise ANGOP, jeudi.

Les zones les plus touchées sont

celles de Luanda (80 cas) et Bengo (20), a indiqué l'agence de presse, citant un bulletin d'information du ministère angolais de la Santé.

Selon la même source, 198 personnes atteintes de la maladie sont actuelle-

ment hospitalisées. Depuis le début de l'épidémie de choléra en janvier dernier, l'Angola a enregistré un total de 5.336 cas, dont 193 morts.

APS

PALESTINE L'UNRWA annonce la poursuite de ses services de santé à Ghaza

L'Office des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) a dit continuer de fournir des services de santé dans la bande de Ghaza, soulignant que l'accès aux soins de santé "est essentiel".

"Malgré les difficultés, l'UNRWA continue de fournir des services de santé à Ghaza", a écrit l'agence dans un message publié dimanche sur les réseaux sociaux.

Et de préciser dans ce contexte que "trois centres de santé ont rouvert et des soins sont désormais disponibles dans neuf endroits au total".

"Jusqu'à présent, les équipes de l'UNRWA ont procédé à 300.000 consultations, soutenu 19.000 femmes enceintes et post-natales à haut risque, et fourni des soins de physiothérapie à 5.500 personnes", a ajouté l'UNRWA.

"L'accès aux soins de santé est essentiel. L'UNRWA reste engagé envers ceux qui en ont besoin", a conclu l'agence onusienne dans son message.

L'UNRWA affirme que son démantèlement aggraverait la situation des réfugiés palestiniens

L'Office des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) a averti que les démarches sionistes visant à démanteler l'agence onusienne ne résoudraient pas la question des réfugiés palestiniens et risqueraient même d'aggraver leur situation.

Philippe Lazzarini, commissaire général de l'UNRWA, a souligné samedi que l'agence représente "l'épine dorsale des opérations d'aide humanitaire à Ghaza", précisant qu'elle continuait de fournir des services de santé et d'éducation aux réfugiés palestiniens en Cisjordanie occupée, y compris à El Qods-Est.

Il a qualifié les attaques sionistes en cours contre l'UNRWA de "non seulement une partie d'une offensive contre les réfugiés palestiniens et le droit au retour, mais aussi une attaque contre l'histoire et l'identité palestiniennes".

"Si l'UNRWA cesse d'exister, la question des réfugiés palestiniens ne disparaîtra pas.

Au contraire, la région sera confrontée à des conséquences catastrophiques, avec des centaines de milliers de Palestiniens à travers les territoires occupés privés d'accès à l'éducation et aux soins de santé", a déclaré Lazzarini, notant que "cela créerait un vide que personne ne pourrait combler".

L'ONU a réaffirmé que l'UNRWA maintient une stricte neutralité et reste déterminée à poursuivre son travail malgré l'interdiction sioniste faite à l'agence de poursuivre ses activités dans les territoires occupés.

Mardi 4 mars 2025

CONSTIPATION

5 raisons auxquelles on ne pense pas

Le stress, l'absence d'hydratation ou une alimentation pauvre en fibres sont les principales causes de la constipation occasionnelle. Mais le ralentissement du transit a parfois des raisons plus inattendues.

VOUS FAITES DE L'HYPOTHYROIDIE

Votre thyroïde régule le bon fonctionnement de votre métabolisme. Donc, lorsqu'elle fonctionne au ralenti, comme c'est le cas pour l'hypothyroïde, votre métabolisme (et votre transit) deviennent moins actifs. La progression des matières fécales le long du côlon va être ralentie, ce qui favorise leur déshydratation et complique leur expulsion.

VOUS FAITES DES COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES

Une supplémentation en calcium ou en fer déclenche fréquemment une constipation, parfois dès les premières prises. Si votre médecin vous a prescrit ces compléments alimentaires, c'est que vous en avez besoin. Donc ne les arrêtez pas mais enrichissez votre alimentation en fibres végétales, en consommant légumes cuits (épinards, poireaux), crudités, fruits (figues, pruneaux...), et pain complet. Limitez aussi ce qui constipe, c'est-à-dire les sucreries, les bananes, le chocolat, le riz et les aliments gras. Et pensez à boire beaucoup d'eau, éventuellement enrichie en magnésium.

VOUS UTILISEZ TROP DE LAXATIFS

On appelle ça la maladie des laxatifs. Elle se produit lors d'une utilisa-



tion prolongée ou détournée (régime amaigrissant), de ces médicaments, qui conduit à une dépendance avec besoin régulier et nécessité d'augmenter les doses. Quand on essaie de ralentir la cadence, une constipation sévère survient. Cela arrive surtout

avec les laxatifs dits "stimulants" (Dulcolax, drâgées Fucal) qui agissent en stimulant les nerfs du côlon. Au fil du temps, comme les muscles ne sont plus utilisés, ils s'affaiblissent et n'exercent plus leur effet sur le transit.

Si vous devez avoir recours aux laxatifs, choisissez de préférence un laxatif dit "osmotique" (Transperglib, Movicol, Forlax...) qui ramollissent les selles en créant un appel d'eau dans l'intestin et facilitent ainsi leur évacuation.

1 femme sur 3 souffre de constipation



de violentes douleurs pour certaines.

STRESS, ALIMENTATION ET HYDRATATION

Ce chiffre d'un tiers est en hausse de 50 % par rapport au sondage réalisé en 2015. Les femmes actives de 25-34 ans, les personnes âgées, ou encore les femmes enceintes, sont les plus touchées, d'après Hépar. En effet, lors d'une grossesse, la sécrétion de progestérone en abondance, la compression abdominale du côlon par l'utérus, le manque d'exercice ainsi que les supplémentations (en fer notamment) ralentissent le transit et rendent plus difficile l'émission des selles.

Pour les autres, le premier facteur de constipation reste le stress (46 %), suivi d'une alimentation trop faible en fibres (35 %), une

trop faible hydratation (29 %) ou encore un manque d'activité physique (27 %). Les perturbations du rythme de vie – voyages, changements dans la façon de manger, prise de médicaments – ont aussi un impact, puisqu'elles sont à l'origine de constipation occasionnelle chez 22 % des interrogées.

DES HABITUDES À ADAPTER
Cette affection, qu'elle soit

chronique ou passagère n'est pas anodine pour les sondées. Pour 39 % d'entre elles, elle est synonyme de fatigue, 29 % estiment qu'elle est source d'anxiété, 24 % d'irritabilité. Alors, comment prévenir au maximum ces épisodes pénibles ? Pour 80 % des femmes, le premier réflexe est de boire de l'eau. Une bonne idée, puisque l'hydratation ramollit les selles et facilite le transit. Pour rappel, afin de couvrir nos

VOUS FAITES CERTAINS MÉDICAMENTS

Certains médicaments ont pour effet secondaire d'être anticholinergiques. C'est-à-dire qu'ils entraînent une sécheresse des muqueuses, une diminution de la production de salive et... une diminution de l'activité de l'intestin. C'est le cas d'un grand nombre de médicaments anti-douleurs (avec en tête de liste les opiacés), de certains antidépresseurs et tranquillisants, des anti-acides (contre le reflux) qui contiennent de l'aluminium ou du calcium, des médicaments anti-convulsifs (pour l'épilepsie) ou de ceux qui soignent la maladie de Parkinson. Si ce cas, n'hésitez pas à en parler à votre médecin, qui vous prescrira un laxatif doux.

VOUS SOUFFREZ DU SYNDROME DU COLON IRITABLE

Quand vous souffrez du syndrome du côlon irritable, le côlon se contracte de manière spastomodique... mais sans propulsiver les matières fécales. Au contraire, ces spasmes peuvent retarder le mouvement à travers le tube digestif, ce qui conduit à la constipation. Les cas bénins du syndrome du côlon irritable peuvent généralement être réglés avec des changements alimentaires et de mode de vie. Pour les cas modérés à graves, il existe des médicaments sur ordonnance.

FAUT-IL AUSSI MODIFIER SON ALIMENTATION ?

Bien sûr, mieux vaut lui proposer des légumes verts, des pruneaux ou un traitement ponctuel d'Heppur qu'un régime à base de riz, de carottes et de bananes ! Mais il est important de varier ses menus, car il risquerait de se lasser d'appréhender le moment des repas. L'enfant doit également bouger, jouer, se déplacer... bref, avoir une activité physique régulière indispensable pour améliorer son transit.

QUELLE ATTITUDE ADAPTER QUAND ÇA SE PROLONGE ?

Consulter si ça ne s'arrange pas, sans dramatiser : la constipation chronique n'est pas grave, il existe des traitements efficaces. Mais c'est un problème qu'il faut prendre au sérieux, car elle peut, à la longue, entraîner la formation d'un fécomasse. Il s'agit d'une accumulation de selles dures dans le rectum, dont l'évacuation nécessite un petit lavement.

Que faire pour mon bébé constipé ?

Bébé est constipé ? Effectivement, la constipation est fréquente chez les petits après l'âge de 2 mois. Mais, entre laxatifs et passages aux urgences, le problème peut devenir stressant. Que faire pour aider votre bébé constipé ? Nos conseils pour tout rentre dans l'ordre.

POURQUOI BÉBÉ EST CONSTIPÉ ?

D'une tendance naturelle, voire héréditaire, à la constipation liée à une mauvaise motricité du tube digestif. La progression des selles dans l'intestin est trop lente et elles s'accumulent. Le phénomène peut s'aggraver lorsque l'enfant est allité ou qu'il boit pas assez. Les autres causes sont beaucoup plus rares : maladies endocrinianes, cancers...

QUAND FAUT-IL CONSULTER ?

Quand on parle de constipation, on ne parle pas de fréquence (certains vont à la selle tous les deux ou trois jours sans difficulté), mais plutôt de consistance. Des selles très dures et des douleurs lors de l'émission sont des signes d'alerte.

La consultation s'oppose quand l'enfant souffre, et notamment lorsqu'il angoisse et l'idée d'aller aux toilettes, ce qui n'arrange

pas les choses. Ce qui n'arrange

POUR QUOI LIU DONNER DES LAXATIFS TOUTES LES JOURS ?

Oui, il peut tout à fait en prendre pendant deux ou trois semaines sans craindre une dépendance. L'idéal est de prendre un traitement temporaire, par exemple en essayant de l'arrêter de temps en temps pour voir si tout rentre dans l'ordre. Donner du Lansoprol, du Forlax ou de l'Importan du tube digestif, ce qui conduit à la constipation. Les cas bénins du syndrome du côlon irritable peuvent généralement être réglés avec des changements alimentaires et de mode de vie. Pour les cas modérés à graves, il existe des médicaments sur ordonnance.

PLUS D'EAU ET DE FIBRES ALIMENTAIRES

Le plus souvent, augmenter la partie fibres dans l'alimentation en essayant de rendre fruits et légumes plus attractifs et en optant pour des

pâtes, de riz et du pain semi-complets, suffit à améliorer la situation. Primordial aussi : s'assurer que l'enfant boit assez d'eau. Si besoin, on lui propose un verre de jus d'orange ou de pruneau, ou un bol de matinée ou d'après-midi. Éviter de lui donner de l'Hépar (riche en magnésium).

Enfin, il faut laisser l'enfant se familiariser avec le pot à son rythme. L'acquisition de la propriété peut être une période propice à la constipation, indique le Dr Pfersdorff.

LES PETITS MASSAGES SONT BIENVENUS

Masser doucement le ventre des petits constipés est aussi une bonne idée. Frotez vos mains l'une contre l'autre pour les réchauffer, enduissez-les de lait hydratant et pratiquez des petits

mouvements circulaires dans le sens des aiguilles d'une montre. Ce massage va stimuler en douceur le transit intestinal de votre bout de chou. C'est également un moment privilégié de détente et d'échanges si la constipation exprime une anxiété passagère. L'homéopathie (Magnesia phosphorica 9 CH, 2 granules 2 à 4 fois par jour), l'ostéopathie, l'acupuncture peuvent avoir leur utilité chez les plus grands.

ATTENTION AU DOSAGE DES BIBERONS

Chez les tout-petits, la constipation peut s'expliquer par des excès de reconstituation des biberons : il faut bien respecter la proportion de gom d'eau par mesure de lait en poudre. Au besoin, il existe des laits adaptés mais ne les testez pas avant d'en avoir parlé au médecin.

Constipation de l'enfant Pas d'automédication

La constipation est un symptôme fréquent et rarement alarmant chez les enfants. Les bons réflexes à adopter et les erreurs à éviter avec le Dr Arnault Pfersdorff, pédiatre et créateur de pediatre-online.fr.



"On parle de constipation quand un bébé fait moins d'une selles par jour et un enfant moins de trois selles par semaine. Mais ce n'est pas tant la fréquence que les difficultés à émettre des selles, associées à un ventre gonflé et douloureux, qui doivent interiquer les parents", explique le Dr Arnault Pfersdorff, pédiatre et créateur de pediatre-online.fr.

Des selles dures, volumineuses, qui demandent beaucoup d'efforts de poussée peuvent en effet provoquer une fissure anale. Parce qu'elle fait mal et provoque des petits saignements sans danger mais angoissants pour les enfants, cette plaie risque de les inciter à se retenir. C'est un cercle vicieux. Pour ne pas le laisser s'installer, il faut réagir, "mais sans trop se focaliser sur le problème car l'enfant va ressentir le stress parental, ce qui ne va rien arranger", souligne le

Dr Pfersdorff. Ni de stimuler la défécation avec des suppositoires à la glycérine ou l'extémité d'un thermomètre. Le médecin s'assurera qu'il s'agit bien d'une constipation mécanique. Si elle est récente, il verra avec vous si elle ne peut pas s'expliquer par un changement, un stress (de décès d'un grand-parent, l'arrivée d'un nouveau bébé, un changement à l'école...). Il vous questionnera sur votre propre transit, car il existe des familles de constipés. Un dolichocôlon, c'est-à-dire un côlon plus long que la moyenne, explique fréquemment un transit paresseux. Dans ce cas, un traitement peut être nécessaire.

PLUS D'EAU ET DE FIBRES ALIMENTAIRES

Le plus souvent, augmenter la partie fibres dans l'alimentation en essayant de rendre fruits et légumes plus attractifs et en optant pour des

pâtes, de riz et du pain semi-complets, suffit à améliorer la situation. Primordial aussi : s'assurer que l'enfant boit assez d'eau. Si besoin, on lui propose un verre de jus d'orange ou de pruneau, ou un bol de matinée ou d'après-midi. Éviter de lui donner de l'Hépar (riche en magnésium).

Enfin, il faut laisser l'enfant se familiariser avec le pot à son rythme. L'acquisition de la propriété peut être une période propice à la constipation, indique le Dr Pfersdorff.

LES PETITS MASSAGES SONT BIENVENUS

Masser doucement le ventre des petits constipés est aussi une bonne idée. Frotez vos mains l'une contre l'autre pour les réchauffer, enduissez-les de lait hydratant et pratiquez des petits

mouvements circulaires dans le sens des aiguilles d'une montre. Ce massage va stimuler en douceur le transit intestinal de votre bout de chou. C'est également un moment privilégié de détente et d'échanges si la constipation exprime une anxiété passagère. L'homéopathie (Magnesia phosphorica 9 CH, 2 granules 2 à 4 fois par jour), l'ostéopathie, l'acupuncture peuvent avoir leur utilité chez les plus grands.

ATTENTION AU DOSAGE DES BIBERONS

Chez les tout-petits, la constipation peut s'expliquer par des excès de reconstitution des biberons : il faut bien respecter la proportion de gom d'eau par mesure de lait en poudre. Au besoin, il existe des laits adaptés mais ne les testez pas avant d'en avoir parlé au médecin.

Constipation : les bons laxatifs naturels... et ceux à éviter

En février dernier, l'Académie nationale de pharmacie publiait un rapport sur les effets néfastes de certaines plantes laxatives en vente libre. Pour être sans danger, ces traitements doivent être choisis et utilisés avec soin, même quand ils sont d'origine naturelle.

PSYLLIUM (OU ISPSAGHOL) : ON N'EST PAS PASSE

Spécialité de phytothérapie pouvant être utilisée tous les jours sans risque, en complément de mesures hygiéno-diététiques : le psyllium, connu aussi sous le nom d'ispsaghul. Au contact de l'eau, les graines de cette plante forment dans l'estomac un gel qui augmente le volume du bol alimentaire et facilite ainsi son expulsion en cas de côlon peu paresseux.

Ce laxatif dit "de lest" est particulièrement intéressant quand on suppose mal les fibres alimentaires. On trouve le psyllium en pharmacie et en magasin de diététique, sous forme de graines ou en gélules. Il est recommandé de le prendre le soir, en buvant beaucoup d'eau de façon à optimiser son action.

SÉNO, BOURDAINE, ALOE VERA : ON OUBLIE

Problème : leur usage prolongé provoque une dépendance, ce qui signifie qu'à bout d'un certain temps, il n'est plus possible d'aller à la selle sans médicament.

De nombreux compléments alimentaires destinés à traiter la constipation contiennent du séné, de la bourdaine, du suc d'aloe vera, du cassis, du cascara, du nerprun ou de la racine de rhubarbe. Or ces plantes renferment des molécules aux propriétés laxatives stimulantes qui, ainsi que le rappelle l'Académie nationale de pharmacie, "sont irritantes pour le tube digestif et responsables d'une perte de sens minéraliques par l'organisme". À long terme, des lésions définitives de la paroi intérieure de l'intestin peuvent apparaître*.

* Consultation occasionnelle au cours de voyages : Platina 7 CH, 5 granules matin et soir.

Constipation chronique, avec des selles peu formées, peu de besoins et peu d'effets :

Alumina 7 CH, 5 granules le soir.

Constipation chronique avec des selles sèches et difficiles à éliminer : Causitum 7 CH, 5 granules le soir.

Constipation chronique avec des selles sèches et difficiles à éliminer : Opium 7 CH, 5 granules le soir.

Constipation chronique avec des selles sèches et difficiles à éliminer : Lycopodium clavatum 7 CH, 5 granules le soir.

Constipation chronique avec des selles sèches et difficiles à éliminer : Bryonia alba 7 CH, 5 granules le soir.

DESMODIUM, ROMARIN : ON STIMULE AUSSI SON POI

Même si elles n'ont pas de vertus à proprement dit laxatives, d'autres plantes s'avèrent intéressantes. On peut en effet être constipé non pas à cause d'un intestin paresseux ou trop long mais par paralysie biliaire. C'est assez fréquent après une opération, une maladie grave, un épisode inflammatoire ou en cas de stress. Il faut alors agir sur le foie. Soit en buvant 3 fois par jour une dose de romarin bio (1 cuillerée à café pour 1 tasse d'eau), soit en prenant matin et soir à cuillerée à soupe d'EPS desmodium dans de l'eau, pendant 1 mois.

LES SOLUTIONS HOMÉOPATHIQUES

Tes remèdes suivants, proposés par le Dr Dominique-Jean Sayous, auteur de l'Homéopathie, tout simplement (éditions Eyrolles), peuvent être pris aussi longtemps que nécessaire jusqu'à l'amélioration des symptômes.

Constipation passagère, liée par exemple à une grossesse, et s'accompagnant d'hémorroïdes : Collinsonia canadensis 4 CH, 5 granules matin et soir. Suite à des excès de table et d'alcool : Nux Vomica 5 CH, 5 granules matin et soir.

Constipation occasionnelle au cours de voyages : Platina 7 CH, 5 granules matin et soir.

Constipation chronique, avec des selles peu formées, peu de besoins et peu d'effets :

Alumina 7 CH, 5 granules le soir.

Constipation chronique avec des selles sèches et difficiles à éliminer : Cascara sagrada 7 CH, 5 granules le soir.

Constipation chronique avec des selles sèches et difficiles à éliminer : Opium 7 CH, 5 granules le soir.

Constipation chronique avec des selles sèches et difficiles à éliminer : Lycopodium clavatum 7 CH, 5 granules le soir.

Constipation chronique avec des selles sèches et difficiles à éliminer : Bryonia alba 7 CH, 5 granules le soir.

SAHARA OCCIDENTAL

Le Maroc imite les méthodes de l'entité sioniste (presse)

La similitude entre le gouvernement d'extrême droite de l'entité sioniste et le makhzen est "frappante", relève le quotidien espagnol "El Independiente", soulignant que "le Maroc, un Etat colonial, imite les méthodes de l'entité sioniste".

"A l'image du gouvernement (sioniste) d'extrême droite, le Makhzen cherche à museler toute enquête indépendante sur ses crimes et à empêcher l'émergence d'une vérité dérangeante sur son occupation brutale", a-t-il écrit dans un article publié récemment.

Il rappelle, à ce titre, qu'en février, le Makhzen a cyniquement expulsé trois députés européens venus enquêter sur la répression exercée contre les Sahraouis et le pillage illégal des ressources naturelles du Sahara occidental.

Le 20 février dernier, les autorités marocaines ont renouvelé un groupe de députés européens qui tentaient d'entrer à Laâyoune, dans le Sahara occidental.

"Ces parlementaires se rendaient au Sahara occidental pour observer la situation sur place après la décision du 4 octobre 2024 de la Cour de justice de l'Union européenne, qui a invalidé les accords commerciaux entre l'Union européenne et le Maroc incluant le Sahara occidental, reconnaissant ainsi que le territoire ne fait pas partie du royaume marocain", explique ce journal.

Affirmant que cette interdiction

s'inscrit dans une logique coloniale", le quotidien espagnol soutient que "ce geste autoritaire n'est pas un cas isolé, mais bien une politique systématique visant à dissimuler les exactions d'un régime qui, depuis près de cinquante ans, maintient un peuple entier sous domination illégale".

"Incapable de justifier cette occupation contraire au droit international, le Makhzen invoque fallacieusement des +considérations de souveraineté+ et accuse les parlementaires européens d'avoir des +agendas biaisés+ favorables au Front Polisario", a-t-il ajouté.

Ce discours, a-t-il poursuivi, est "une insulte à l'intelligence et un aveu de faiblesse d'un régime qui sait que, confronté à une enquête objective, son occupation ne résisterait pas à l'examen des faits".

Soutenant que la similitude avec le gouvernement d'extrême-droite de l'entité sioniste est "frappante", le journal espagnol rappelle qu'en mai 2022, l'entité sioniste a interdit l'accès à une délégation européenne chargée des relations avec la Palestine, dirigée par Manu Pineda.

"Cette décision a été critiquée par

des responsables européens, qui y ont vu une interférence avec le travail du Parlement européen.

De la même manière, l'entité sioniste interdit l'entrée des parlementaires européens critiques de sa politique coloniale en Palestine, le Maroc verrouille l'accès au Sahara occidental pour éviter que la communauté internationale ne puisse documenter ses crimes", souligne El Independiente.

Pour ce journal, "dans les deux cas, il s'agit d'un verrouillage totalitaire destiné à maintenir un statut quo illégal par la force, la propagande et la répression".

Selon le quotidien espagnol, "les pratiques du Maroc ne relèvent pas seulement de l'opacité, elles traduisent une volonté claire d'effacer toute contestation et de faire taire un peuple en lutte pour son autodétermination".

"L'Union européenne et les défenseurs des droits humains doivent cesser de détourner le regard et reconnaître enfin la nature coloniale du régime marocain.

Tant que l'occupation perdurera, il ne pourra y avoir ni justice ni paix au Sahara occidental", a-t-il conclu.

Une association condamne "fermement" l'enlèvement et la torture par les forces d'occupation marocaines de l'activiste sahraoui Breika Bahi

L'Association des familles des prisonniers et des disparus sahraouis (AFAPREDESA) a condamné "fermement", dimanche, l'enlèvement et la torture par les forces d'occupation marocaines de l'activiste sahraoui, Breika Bahi, exigeant une "enquête immédiate" sur cet "acte odieux".

L'association "condamne avec la plus grande fermeté ce crime barbare", a-t-elle indiqué dans un communiqué, exigeant "une enquête immédiate, approfondie et transparente pour faire la lumière sur cet acte odieux et traduire en justice tous les responsables de l'enlèvement et de la torture de Breika Bahi".

Selon cette association de défense des droits de l'homme, le jeune Sahraoui Breika Bahi a été enlevé par un groupe d'individus liés aux services de renseignement marocains, vendredi der-

nier à Laâyoune occupée, alors qu'il quittait le marché municipal.

Citant le témoignage de Breika Bahi, rapporté par l'instance sahraouie contre l'occupation marocaine (ISACOM), l'AFAPREDESA soutient que l'activiste sahraoui a été kidnappé par quatre personnes habillées en civil qui l'ont forcé à monter dans un véhicule.

A environ 9 kilomètres de Laâyoune occupée, Breika a été sorti du véhicule les yeux bandés et les mains attachées derrière le dos.

Il a ensuite été contraint de s'allonger face contre terre et soumis à de violents coups de bâton, accompagnés d'insultes et de menaces de mort s'il persistait dans son activisme.

Relevant que l'attaque contre Breika Bahi n'est "pas un cas isolé", l'association affirme que celle-ci "s'inscrit dans une série de violations systéma-

tiques perpétrées par les forces d'occupation marocaines contre les civils sahraouis, dans le but de faire taire toute voix appelant à la liberté et à l'autodétermination" du peuple sahraoui. "L'attaque contre Breika Bahi, pour avoir exprimé pacifiquement son opinion, constitue une violation flagrante de la liberté d'expression et des droits humains fondamentaux", a ajouté l'association.

L'AFAPREDESA exige, dans ce contexte, une "intervention urgente de la communauté internationale, en particulier des Nations Unies, pour mettre fin aux violations au Sahara occidental et envoyer des missions d'enquête pour examiner les crimes commis contre la population civile".

Elle appelle également à "l'imposition de sanctions contre le Maroc par les gouvernements et les organisations internatio-

nales en raison de ses violations répétées des droits de l'homme" et à "soutenir le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, conformément aux résolutions pertinentes des Nations unies".

Estimant que "le silence de la communauté internationale face à ces crimes encourage les forces d'occupation à poursuivre et à intensifier la répression contre le peuple sahraoui", l'association appelle toutes les organisations de défense des droits de l'homme, les médias et les personnes engagées pour la justice à "condamner et à se solidariser avec Breika Bahi et toutes les victimes de l'occupation marocaine".

L'AFAPREDESA se tient aux côtés de Breika Bahi et de tous les défenseurs des droits humains au Sahara occidental. La voix de la liberté ne sera jamais réduite au silence", a-t-elle conclu.

CENTRAFRIQUE

La MINUSCA annonce le déploiement imminent de ses forces dans plusieurs localités

La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en Centrafrique (MINUSCA) a annoncé le déploiement imminent de ses forces dans des localités du nord-ouest de la République centrafricaine. "La MINUSCA a été informée d'attaques menées

par des hommes armés à Ngaoundaye et va enquêter davantage dans cette zone qui est une localité difficile d'accès", a indiqué mercredi au cours d'une conférence de presse, Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA. "Nous allons nous y rendre même si le pont qui mène au vil-

lage est détruit (...) Dans les prochains jours, nos militaires seront déployés pour sécuriser la population", a-t-elle assuré. Elle a ajouté que les poches d'insécurité qui demeurent en Centrafrique sont autour des sites miniers et le long des corridors de la transhumance.

SOUUDAN

Six civils tués dans le pilonnage d'un marché au Darfour

Au moins six civils ont été tués dimanche dans un bombardement à l'artillerie contre un marché bondé près d'el-Fasher, la capitale du Darfour-Nord dans l'ouest du Soudan, ont rapporté des médias.

L'attaque, survenue près du camp de déplacés Abou Chouk, a été imputée aux Forces de soutien rapide (FSR) par le réseau local des "cellules d'intervention d'urgence", formé de bénévoles coordonnant l'aide dans le pays en guerre.

"Elle a frappé un marché bondé, où les civils faisaient leurs courses pour le ramadan", a-t-il ajouté, faisant état de "six civils tués" et d'un nombre indéterminé de blessés.

La guerre au Soudan a fait des dizaines de milliers de morts, déraciné plus de 12 millions personnes et poussé des millions d'autres au bord de la famine.

Dans la région autour d'el-Fasher, la famine s'est installée dans trois camps de déplacés - Zamzam, Abou Chouk et Al-Salam - et devrait s'étendre à cinq autres zones, y compris la ville elle-même, selon une évaluation soutenue par l'ONU.

Une responsable de l'ONU appelle à la protection des civils

La directrice des opérations et du plaidoyer au Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA), Edem Wosornu, a appelé mercredi à protéger les civils soudanais au moment où la violence dans et autour du camp de déplacés de Zamzam, ainsi que dans la capitale du Soudan, Khartoum et la région sud, s'est intensifiée davantage.

"Les images satellites confirment l'utilisation d'armes lourdes à l'intérieur et autour du camp de Zamzam au cours des dernières semaines, ainsi que la destruction des installations des principaux marchés", a indiqué Edem Wosornu, lors d'un briefing mercredi au Conseil de sécurité des Nations unies sur la situation au Soudan.

"Les civils terrifiés, y compris les travailleurs humanitaires, n'ont pas pu quitter la zone lorsque les combats étaient plus intenses. Beaucoup ont été tués, dont au moins deux travailleurs humanitaires", a-t-elle déploré. On estime qu'environ 500.000 civils déplacés vivent dans le camp de Zamzam, où la famine a été confirmée par des experts internationaux en août dernier.

Dans le sud du Soudan, on signale que les combats s'étendent à de nouvelles zones dans les Etats du Kordofan du Nord et du Kordofan du Sud, ce qui accroît les risques pour les civils et entraîne les mouvements des humanitaires et des approvisionnements, a fait savoir Mme Wosornu.

Dans la capitale Khartoum, les civils continuent également d'être directement touchés par les violents combats en cours. "Près de deux ans de conflit incessant au Soudan ont infligé d'immenses souffrances et transformé certaines parties du pays en un véritable enfer", a rappelé Mme Wosornu avant d'appeler les 15 membres du Conseil à prendre des mesures immédiates pour assurer une meilleure protection des civils soudanais ainsi qu'un accès humanitaire sans entrave.

"L'ampleur des besoins au Soudan est sans précédent et nécessite une mobilisation tout autant sans précédent de l'aide internationale", a-t-elle souligné. Depuis la mi-avril 2023, le Soudan est en proie à un conflit dévastateur entre les Forces armées soudanaises (FAS) et les Forces de soutien rapide (FSR), qui a fait plus de 20.000 morts, selon les estimations des Nations Unies et des autorités locales. Le conflit a également déplacé plus de 15 millions de personnes, à l'intérieur ou à l'extérieur du Soudan, selon les estimations de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

APS

PALESTINE

Le chef de l'ONU appelle au rétablissement "immédiat" de l'aide humanitaire à Gaza

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé dimanche au retour "immédiat" de l'aide humanitaire dans la bande de Gaza, après que l'entité Sioniste a annoncé suspendre son entrée dans le territoire palestinien assiégié.

Antonio Guterres "appelle à un retour immédiat de l'aide humanitaire dans Gaza" et à ce que tous les prisonniers soient libérés et "exhorter toutes les parties à faire les efforts nécessaires pour éviter un retour des hostilités à Gaza", a déclaré dans un communiqué son porte-parole Stéphane Dujarric.

De son côté, le responsable de la coordination humanitaire de l'ONU s'est "inquiété" dimanche de la suspension de l'entrée de toute aide humanitaire dans la bande de Gaza par l'entité Sioniste, contraire au droit international.

"La décision de (l'entité sioniste) d'interrompre l'aide à Gaza est inquiétante."

Le droit international humanitaire est clair : nous devons être autorisés à accéder pour fournir une aide vitale et essentielle", a écrit sur les réseaux sociaux, Thomas Fletcher, le patron d'Ocha.

Dans ce cadre, le ministère palestinien des Affaires étrangères et des Expatriés a mis en garde dimanche contre les dangers de la décision de l'armée d'occupation sioniste d'empêcher l'entrée de l'aide humanitaire dans la bande

de Gaza, et ses conséquences catastrophiques à la lumière de l'aggravation des souffrances des Palestiniens, en particulier pendant le mois sacré du Ramadhan.

Le ministère a appelé la communauté internationale et toutes les parties à assumer leurs responsabilités pour obliger l'armée d'occupation sioniste à faire entrer l'aide dans la bande de Gaza de manière durable, et l'empêcher "d'utiliser la douleur et la faim des Palestiniens comme une arme pour imposer ses conditions politiques".

L'UE alerte sur les conséquences de l'obstruction par l'entité sioniste de l'aide humanitaire à Gaza

L'Union européenne (UE) a condamné la décision de l'occupation sioniste d'empêcher l'entrée de l'aide humanitaire dans la bande de Gaza, alertant sur les conséquences désastreuses d'une telle démarche.

Dans un communiqué repris lundi par l'agence

de presse Wafa, l'UE a indiqué que l'obstruction par l'entité sioniste de l'aide humanitaire dans la bande de Gaza "entraînera des conséquences humanitaires désastreuses", appelant à "assurer un accès complet, rapide, sûr et sans restriction de l'aide hu-

manitaire au profit des Ghazaouis".

Elle a ajouté qu'"en cette période, les efforts doivent être plutôt redoublés pour parvenir à un cessez-le-feu permanent dans la bande de Gaza", notant que "la reconstruction de l'enclave palestinienne doit être la première priorité". Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé dimanche au retour "immédiat" de l'aide humanitaire dans la bande de Gaza, après que l'entité sioniste a annoncé suspendre son entrée dans le territoire palestinien assiégié.

L'OCI dénonce la décision de l'occupation sioniste de priver Gaza de l'aide humanitaire

L'Organisation de la coopération islamique (OCI) a fermement condamné la décision de l'occupation sioniste de priver la bande de Gaza de l'aide humanitaire, la qualifiant d'une violation du droit international et des chartes onusiennes.

Dans un communiqué relayé lundi par des médias, l'OCI a souligné que "ces mesures illégales constituent une violation du droit

international humanitaire, de la quatrième Convention de Genève et des résolutions pertinentes des Nations Unies".

Cette décision qui renforce l'état de siège imposé à Gaza constitue une punition collective et un crime contre l'humanité qui requiert la responsabilité en vertu du Statut de Rome de la Cour pénale internationale", a ajouté l'organisation.

Elle a appelé à cet effet, "la communauté internationale, en particulier le Conseil de sécurité de l'ONU, à prendre les mesures nécessaires pour contraindre l'occupant à mettre fin à ses crimes et violations continues dans le territoire palestinien occupé, et à assurer l'acheminement adéquat, permanent et sans entrave de l'aide humanitaire dans toutes les parties de la bande de Gaza".

Le CICR demande que "tous les efforts soient faits" pour maintenir le cessez-le-feu dans la bande de Gaza

La présidente du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a demandé dimanche que "tous les efforts soient faits" pour maintenir le cessez-le-feu dans la bande de Gaza et éviter de "replonger les gens dans le désespoir", après plus de 15 mois d'agression sioniste.

"Tous les efforts doivent être faits pour maintenir le cessez-le-feu afin d'épargner des vies (...)

permettre l'entrée de l'aide humanitaire à Gaza, et réunir davantage de familles", écrit Mirjana Spoljaric dans un communiqué publié à Genève, le siège de l'organisation.

L'accord de cessez-le-feu, entré en vigueur le 19 janvier après plus de 15 mois d'agression sioniste, "a sauvé d'innombrables vies et offert une lueur d'espoir au milieu de souffrances inimaginables", écrit la dirigeante.

"Tout recul de l'élan créé au cours des six dernières semaines risque de replonger les gens dans le désespoir", juge-t-elle. "Semaine après semaine, en tant qu'intermédiaire humanitaire neutre, nos équipes ont contribué à faire avancer l'accord de cessez-le-feu en menant ces opérations vitales en toute sécurité à la demande des parties", rappelle la présidente. "Nous

n'avons jamais failli à notre engagement envers ce travail - malgré un examen intense et des critiques - car des vies et des familles en dépendaient", souligne-t-elle. Cet appel intervient au lendemain de l'expiration de la première phase de l'accord de cessez-le-feu, entré en vigueur le 19 janvier entre le mouvement de résistance palestinien Hamas et l'entité sioniste dans la bande de Gaza.

Aggression sioniste: la reconstruction de Gaza doit se faire sans le déplacement de sa population (roi de Jordanie)

Le roi de Jordanie Abdallah II a réitéré la nécessité de reconstruire la bande de Gaza sans déplacer sa population, mettant l'accent sur l'urgence de consolider le cessez-le-feu en vigueur.

Au cours d'un appel téléphonique samedi soir avec le Premier ministre canadien, Justin Trudeau, le roi Abdallah II "a souligné la nécessité de reconstruire la bande de

Gaza sans déplacer ses habitants, de consolider le cessez-le-feu en vigueur et d'intensifier les efforts internationaux en matière de réponse humanitaire", a indiqué la cour royale jordanienne dans un communiqué.

Le roi Abdallah II a réitéré, à la même occasion, l'impératif de mettre un terme à l'escalade dangereuse des agressions sionistes en

Cisjordanie occupée, soulignant l'importance d'un travail sérieux et efficace, pour trouver un horizon politique permettant de parvenir à une paix juste et globale".

Samedi, le porte-parole du SG de l'ONU, Stéphane Dujarric, a mis en garde contre une éventuelle reprise de l'agression sioniste dans la bande de Gaza, affirmant que cela serait "catastrophique".

SYRIE

Trois morts dans l'explosion d'une mine dans la banlieue de Lattaquié (Sana)

Trois civils syriens ont été tués et deux autres blessés dans l'explosion d'une mine alors qu'ils se trouvaient dans une voiture dans la région des montagnes d'Al-Kabina, dans la banlieue est de Lattaquié, a rapporté lundi l'agence de presse syrienne, Sana.

La Défense civile syrienne citée par Sana a annoncé que ses équipes avaient transporté les blessés à l'hôpital le plus proche, récupéré les corps des victimes et les ont remis à leurs familles.

Les restes explosifs de guerre et les mines continuent de menacer la vie des civils syriens, de causer de graves blessures, de saper les activités agricoles, et d'entraver le retour des civils dans leurs foyers dans de vastes zones de Syrie.

ETATS-UNIS

Des manifestants bloquent la route menant aux Oscars en Californie en soutien à la Palestine

Des manifestants pro-Palestine ont temporairement bloqué dimanche, la route menant à la 97e cérémonie des Oscars au Dolby Theatre de Los Angeles, en Californie aux Etats-Unis, retardant l'arrivée de nombreux invités à l'événement, pour exiger la "fin du génocide" sioniste contre le peuple palestinien.

À cours de leur manifestation, les protestataires ont scandé des slogans appelant à la fin des agressions sionistes contre le peuple palestinien, selon l'agence de presse palestinienne, Wafa.

Un certain nombre d'entre eux se sont rassemblés près du tapis rouge, mais la police locale les a empêchés d'atteindre le lieu de la cérémonie annuelle, la plus célèbre du monde.

Lors de leur manifestation, les activistes pro-palestiniens ont souligné l'importance de transmettre leur message aux "stars d'Hollywood" selon lequel "la question palestinienne ne peut être ignorée", et d'attirer leur attention sur ce qui se passe en Palestine.

L'occupant sioniste a mené plus de 15 mois d'agression sioniste génocidaire contre le peuple palestinien à Gaza où un cessez-le-feu est en vigueur depuis le 19 janvier.

En parallèle, l'armée d'occupation et les colons ont intensifié leurs attaques et agressions en Cisjordanie occupée y compris El-Qods-Est.

LÉGISLATIVES AU TADJIKISTAN

Près de 5,5 millions d'électeurs attendus aux urnes

Quelque 5,5 millions d'électeurs tadjiks ont commencé à voter, dimanche, dans 3 513 bureaux de vote répartis dans tout le pays pour des élections législatives, ont rapporté des médias locaux.

Les élections détermineront la composition de la Chambre des représentants, chambre basse du Parlement, ainsi que celle des conseils municipaux, provinciaux et départementaux.

Au total, 220 candidats issus de six partis politiques (le Parti démocratique populaire, le Parti communiste, le Parti démocratique, le Parti des réformes économiques, le Parti agraire et le Parti socialiste) sont en lice pour 63 sièges parlementaires dans le cadre d'un système électoral mixte.

Vingt-deux d'entre eux seront pourvus par représentation proportionnelle, tandis que les 41 autres le seront par un système majoritaire.

Pour les citoyens tadjiks vivant à l'étranger, 36 bureaux de vote ont été installés dans les missions diplomatiques de 28 pays étrangers.

Plus de 200 observateurs internationaux, issus d'organisations telles que l'Organisation de coopération de Shanghai et la Communauté des Etats indépendants, surveillent les élections.

29^{EME} FESPACO

Le film "Frantz Fanon" du réalisateur algérien Abdenour Zahzah primé

Le long métrage "Frantz Fanon" du réalisateur algérien Abdenour Zahzah a été primé au Burkina Faso, en clôture du 29e Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco), ont annoncé les organisateurs.



Dans son message de félicitations à l'équipe du film, le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, a affirmé que "le Prix de la semaine de la critique", décerné dans le pays de Thomas Sankara" (Burkina Faso), leader révolutionnaire et l'un des symboles de la libération en Afrique, "récompense les œuvres cinématographiques qui traitent des problèmes du continent avec profondeur, critique et courage".

Le film mettant en lumière les idées et des positions du psychiatre Frantz Fanon, militant anticolonialiste qui a lutté aux côtés des Algériens pendant la révolution de libération, "plonge dans la mémoire de l'anticolonialisme et de la résistance des peuples africains", souligne le ministre.

Ce prix "prestigieux", a-t-il poursuivi, est une "réaffirmation du rôle du cinéma" comme outil de mé-

moire et de résistance et une "consolidation de la relation de l'Algérie avec l'Afrique dans un contexte artistique et culturel commun, où l'art continue de porter le flambeau de la libération et du développement".

Réalisé en 2024, ce film, qui traite en 90 minutes de la vie et du parcours du militant anticolonial et psychiatre d'origine martiniquaise Frantz Fanon (1925-1961), a pris part à la compétition officielle dans la catégorie des longs métrages, aux côtés de dix autres films issus de pays africains, à l'instar de l'Egypte, la Tunisie, le Sénégal, le Togo et le Cameroun.

Produit dans le cadre des films subventionnés par le ministère de la Culture et des Arts via le Centre algérien de développement du cinéma (CADC), le film revient sur les inégalités et les injustices commises durant la colonisation fran-

çaise à l'encontre des malades internés algériens.

Ce traitement discriminatoire et injuste va conduire Frantz Fanon à embrasser la cause nationale, rejoignant alors, la lutte pour l'indépendance de l'Algérie.

Autobiographie mêlant écriture fictionnelle et documentaire, le film "Frantz Fanon", a été projeté en octobre dernier en avant première, à la salle Ibn Zeydoun à Alger.

Ouvert le 22 février sous le slogan "Cinémas d'Afrique et identités culturelles", le 29e Fespaco a mis en lumière plus de 230 films issus de 48 pays. Organisé depuis 1969, le Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou, est un rendez-vous biennal de cinéma en Afrique visant à contribuer à promouvoir le cinéma africain à travers les échanges entre professionnels du cinéma et de l'audiovisuel.

Le film burkinabè "Katanga, la danse des scorpions", Etalon d'Or de Yennenga

Le réalisateur burkinabè Dani Kouyaté a remporté samedi l'Etalon d'Or de Yennenga du 29e Festival panafricain du cinéma

et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco) pour son long-métrage "Katanga, la danse des scorpions".

Martin Zongo, porte-parole du jury qui lui a décerné le prix, a indiqué que le film a été choisi "pour le caractère intem-

porel et universel de sa cruciale thématique (...) pour son fort ancrage culturel à travers ses décors et costumes et la valorisation de son identité linguistique".

Le film, une adaptation de la tragédie de Macbeth de William Shakespeare, retrace l'histoire d'un village pris dans les mésaventures et les vicissitudes du pouvoir d'un tyran.

"J'ai voulu sortir du temps et de l'espace, sortir une fable politique qui se veut universelle", expliquait le réalisateur Dani Kouyaté lors de la projection du film tourné à Ouagadougou et ses environs, en noir et blanc, avec des dialogues en mooré, la langue la plus parlée au Burkina Faso. "Je suis comblé. Merci beaucoup. Merci au jury", a lancé le réalisateur après avoir été distingué.

APS

CHLEF

Ouverture d'une école de musique à la maison de la culture

Une école de musique a été ouverte à la maison de la culture "Défunt Moudjahid Saidi Mohamed" de Chlef, a-t-on appris, dimanche, du responsable de cet établissement culturel.

L'ouverture de cette école de musique destinée aux jeunes talents en herbe âgés de 6 à 15 ans, et dont l'encadrement sera assuré par des enseignants spécialisés du domaine, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du ministère de tutelle visant la généralisation des écoles de musique à travers le pays, a indiqué le directeur de la maison de la culture, Abdallah Madani.

Il a souligné la contribution attendue de cet espace culturel à "faciliter l'accès à l'enseignement et à la pratique musicale pour les enfants", à travers des outils pédagogiques et une formation de base appropriée avant la pratique musicale en elle-même, pour les préparer à intégrer des écoles et instituts supérieurs de musique.

Les inscriptions pour cette école ont été ouvertes depuis janvier et se poursuivront jusqu'au 20 mars courant, a ajouté M.

Madani, notant que la formation en son sein se déroulera en deux cycles d'une durée de trois ans chacun.

"Les cours seront assurés chaque samedi et mardi de la semaine", a-t-il précisé.

Le même responsable a informé que la classe de piano sera la première à ouvrir ses portes aux jeunes apprenants à la fin de mars courant, avec la possibilité d'ouverture d'autres classes musicales suivant la demande exprimée et les moyens disponibles.

A noter que la wilaya compte aussi un Institut de musique "El Hachemi Guerouabi" dans la ville de Chlef, en plus d'un autre Institut de musique réceptionné dernièrement dans la commune de Ténès (Nord).

La région est, également, réputée pour ses différentes troupes musicales de styles Chaâbi, andalou et bédouin.

TIARET

Programmation de 36 activités culturelles et créatives pour animer les nuits du Ramadhan

La Direction de la Culture de la wilaya de Tiaret a élaboré un programme culturel et récréatif pour animer les nuits ramadanesques, a-t-on appris auprès de cette direction.

La responsable de la communication, Fatima Wahab, a précisé que ce programme a été élaboré suite aux demandes de groupes artistiques, d'associations et d'hommes de culture, qui ont exprimé leur désir d'animer des soirées ramadanesques à travers les 42 communes de la wilaya.

Les activités de ces soirées comprennent de nombreuses manifestations culturelles et artistiques en lien avec cette occasion religieuse, telles que des concerts de chants religieux, des spectacles de musique populaire et andalouse, des pièces de théâtre, des comédies, des expositions d'art plastique, entre autres.

La même source a également précisé que ce programme ramadanais a été adapté aux différentes occasions liées au mois de mars, telles que la Journée de la Femme, la fête de la Victoire, les vacances scolaires du printemps et la Journée mondiale des personnes aux besoins spécifiques.

Dans ce cadre, des séances littéraires féminines, des spectacles de théâtre et des activités récréatives pour enfants, ainsi qu'une soirée artistique à caractère national, ont été programmées.

Ces activités se dérouleront dans les structures culturelles, les maisons de jeunes, les bibliothèques communales, ainsi que dans les résidences universitaires, les centres pour personnes âgées, les établissements de rééducation et les centres pédagogiques pour personnes aux besoins spécifiques, a-t-on ajouté.

AVIS D'INFRUCTUOSITE

La Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Alger Est informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national N° 01/AT/ DOT ALGER EST/2025 portant sur « LOCATION DE MATERIEL DE TRANSPORT D'ALGERIE TELECOM DOT ALGER EST », que ce dernier est déclaré infructueux.

Anep : 2516006760 du 04/03/2025

TECHNOLOGIE MOBILE

Le MWC 2025 s'ouvre à Barcelone

Le Mobile World Congress (MWC 2025), l'un des événements mondiaux consacrés à la technologie mobile et à la connectivité, s'ouvrira lundi dans la ville espagnole de Barcelone.



Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, prendra part à une série de réunions de haut niveau qui seront organisées en marge de ce rendez-vous qui s'étalera sur quatre jours et rassemblera des professionnels, des innovateurs et des leaders du secteur de la technologie mobile pour présenter les dernières avancées dans ce domaine.

Le MWC 2025, en tant que plateforme d'excellence pour explorer les nouvelles technologies, mettra l'intelligence artificielle au cœur des discussions et des innovations, offrant ainsi aux participants des conférences et des ateliers animés par des experts internationaux sur son impact dans l'industrie mobile.

Les participants se pencheront également

sur l'évolution des réseaux mobiles, notamment les avancées de la 5G et les premières esquisses de la 6G, avec des attentes que la 5G transformera les industries via des applications comme la réalité augmentée et la télémedecine.

Dans ce contexte, l'entreprise chinoise Huawei, qui participe à cet événement, présentera ses dernières innovations en matière

de connectivité sans fil, ses solutions avancées du réseau 5G et mettra l'accent sur ses applications concrètes liées à l'intelligence artificielle dans divers domaines.

En plus des grandes entreprises, le salon mettra la lumière sur des start-up innovantes proposant des solutions inédites, offrant ainsi un espace dédié aux jeunes entreprises.

ESPACE

Le vaisseau cargo russe Progress MS-30 s'arrime avec succès à l'ISS



Le vaisseau cargo russe Progress MS-30, lancé vendredi depuis le cosmodrome de Baïkonour, s'est amarré avec succès à la Station spatiale internationale dimanche, a annoncé Roscosmos, l'agence spatiale d'Etat russe.

Transportant un total de 2.599 kg de matériel, le Progress MS-30 a livré 1.179 kg d'équipement, de vêtements, de nourriture ainsi que de produits médicaux et d'hygiène.

En outre, le vaisseau spatial a transporté 950 kg de carburant pour le ravitaillement de la station, 420 litres d'eau potable et 50 kg d'azote pour réapprovisionner l'atmosphère de la station.

La nouvelle combinaison spatiale Orlan-MKS No.

6, conçue pour les sorties dans l'espace, est un élément clé de cette mission.

Ce modèle est doté d'une coque interne hermétique en tissu de haute technologie pour une plus grande durabilité, d'un système automatisé de refroidissement de l'eau pour un confort optimal et d'un système d'affichage amélioré.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MSILA
DAÏRA DE MAGRA
COMMUNE DE MAGRA
NIF : 09997160000250672

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°: 03 /2025
Conformément à l'article 39 de la loi 23/12 du 05/08/2023 fixant les règles générales des marchés publics - le président de l'APC de la commune de magra lance un appel d'offres national ouvert exigence de capacités minimales pour : **ACHEVEMENT DES DEPARTEMENTS ET ANNEXES DE L'ECOLE**

LOT 01: ETUDE, SUIVI ET REALISATION DE 03 CLASSES D'AGRANDEMENTISSEMENT DE L'ANNEXE DE L'ECOLE DES CHOHADAE DANS LE QUARTIER AL-DHABAH - LOT DE REALISATION .

LOT 02: ETUDE, SUIVI ET REALISATION D'UNE ANNEXE SCOLAIRE POUR L'ECOLE CHAHID BOUAFIA TAYEB A MAGRA - LOT DE REALISATION .

Les candidats peuvent retirer le dossier auprès du service technique de la commune contre palement de 10.000 DA A chaque lots au guichet de Mr. Le trésorier communal de MAGRA.

Les dossiers doit être constitué de 03 offres : 1-dossier candidature 2- dossier technique 3- dossier financé

1-**Dossier de candidature :**
➢ déclaration de candidature rempli et signé et cacheté et daté.
➢ déclaration de probité rempli et signé et cacheté et daté.
➢ caier judiciaire datant de moins de trois mois porte la mention " néant " dans le cas contraire il doit joindre le jugement et le caier judiciaire Je caier judiciaire concerne le candidat ou le soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une société
➢ documents fiscaux et parafuscaux en cours de validité (CASNOS - CNAS - CACOBATPH) (copies)
➢ l'extrait de rôle apuré ou avec échéancier moins de 03 mois.
➢ registre de commerce électronique (copie).
➢ numéro fiscal (copie)
➢ certificat de qualification et classification professionnelle (principal en domaine de construction 02 et plus / valide bilan financier du 03 dernière années. (Copie).
➢ statut principal par a port aux sociétés (copie).
➢ l'attestation de dépôt des comptes sociaux auprès du CNRC. (Copie).
➢ plan d'exécution
➢ capacités techniques :
a-moyens humains: liste des moyens humains signés par l'entrepreneur. Avec les certificats de CNAS et CACOBATPH pour les cadres
b-moyens matériels: liste de matériels justifier (copie) Chaque entrepreneur doit présenter une copie de la liste des équipements destinés au projet préparé par un expert accrédité pour une période d'un 01an valable à la date d'ouverture des enveloppes, accompagné de copies avec deux rectos de cartes grises + certificats d'assurance valides, tandis que pour les équipements qui ne portent pas de carte grise, une liste de matériel préparé par un expert accrédité amis depuis moins de un an doit être présentée validé à la date d'ouverture des enveloppes.

c- références professionnelles :références professionnelles des travaux pareils réalisés pendant et le montant (copies)

2-**L OFFRE TECHNIQUE :**
➢ une déclaration à soucrire
➢ le caier des charge portant à la dernière page la mention manuscrite "tu et accepte "
➢ tout document permet d'évaluer l offre technique un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des disposition .

3-**Dossier d'offre :**
➢ lettre de soumission rempli et signé et cacheté et daté
➢ bordereau des prix unitaire en lettres et en chiffres signé et cachet et daté
➢ devis quantitatif et estimatif signé et cacheté et daté

Les offres doivent être portées au caier de candidature une offre technique et une offre financière .
Le dossier de candidature ,l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, Indiquant la dénomination de l'entreprise, l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales . "dossier de candidature" , " offre technique" ou "offre financière", selon le cas ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention Les offres doivent adressées :

à Monsieur le Président de l'A.P.C. de MAGRA.

(a n...ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres)

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

ACHEVEMENT DES DEPARTEMENTS ET ANNEXES DE L'ECOLE- LOT CONCERNEE

NB : LES SOUMISSIONNAIRES DOIVENT PARTICIPER AUX DEUX LOTS. MAIS ILS ONT LE DROIT D'OBTENIR UNE SEULE LOT, SELON L'ORDRE DES ACTIONS.

La date limite de dépôt des offres est fixée à 10 jours à compter de la publication de l'avis dans la presse ou Bompom à compter de 10:00 heures jusqu'à l'heure de l'ouverture par la commission d'ouverture des plis à 10:30 heures dans le même jour. De plus, le dernier jour est réservé au dépôt des offres, et Les cahiers de charge ne peuvent pas être retirés.

Cet avis tien lieu d'invitation des soumissionnaires à assister à la séance d'ouverture des plis.

La durée de validité de la soumission est de 90 jours à partir de la date limite de dépôt des soumissions.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA : AIN DEFLA
DAÏRA : Bordj emir khaled
COMMUNE: Tarik ibn ziad
N° FISCAL : 09844215124916

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°: 02 / 2025

La commune de Tarik ibn Ziad lance un avis d'appel d'offres avec exigence de capacités minimales N°:02 / 2025 pour réalisation l'opération suivante : **Aménagement et Revêtement les routes des quartiers communal divisor des deux lots**

LOT N°01 Aménagement et Revêtement les routes des quartier de eschâid Mohammed mouggar sur une distance de 580 m/L

LOT N°02 Aménagement et Revêtement les routes des quartier de eschâid bâchir radjou sur une distance de 1400 m/L

Conformément aux dispositions des articles39 -40-42-44 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015reléglementation des marchés publics et des délégations de services public et des articles 37-38-39 du loi N° 23-12du 05/08/2023 précise règles générales des marchés publics .

- Les entreprises Qualifiées dans :

01- capacités professionnelles certificat d'activités principale dans le domaine Travaux Public Qualification N°03 et en plus

02- capacités financières un moyenne de chiffre d'affaire les 3 dernières années (2021.2022.2023) visé par direction des impôt

LOT N°01 égale au plus de 12.000.000 DA

LOT N°02 égale au plus de 20.000.000 DA

03- capacités techniques: certificat administrative d'un réalisation un projet au plus similaire (certificat de bonne exécution

livré par l'organisme public au moins dans (aménagement et Revêtement des routes) pour les deux lots

Sont intéressées par la présent avis sont invitées à retirer le caier des charges auprès de Bureau marché, contre un paiement d'une somme de Quatre mille DA (4000 DA) non remboursable verser dans le trésor municipal comme frais de participation à l'appel d'offre .

- Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

1-**Dossier de candidature :**

- Une déclaration de candidature, dument remplie et signée et cacheté et daté, par le soumissionnaire.

- Une déclaration de probité, dument remplie et signée et cacheté et daté, par le soumissionnaire

- Certificat de qualification et de classifications professionnelles Qualification N°03 et en plus valable.

- Le reste des documents doit être examiné aux instructions aux soumissionnaires dans le caier des charges (voir article n° 01)

2-**Offre technique:**

- Une déclaration à soucrire, dument remplie et signée et cacheté et daté, par le soumissionnaire

- caier de charge et Le caier des clauses administratives générales, caier des directives communes, caier des directives spéciales signé, daté et cacheté par le contractant précédés de la mention (lu et approuvé) écrit par main

- chaque document permet d'évaluer la présentation : une note technique justifiant signée et cachetée et daté, par le soumissionnaire

- planning avec chiffres et lettres signée et cacheté et daté par le soumissionnaire

3-**Offre financière:**

- Lettre de soumission remplie et signée et cacheté et daté, par le soumissionnaire

- Le Bordereau des unitaires remplie en chiffres et en lettres. Signé et cacheté et daté, par le soumissionnaire

- Détail quantitatif et estimatif dument rempli, signé, daté et cacheté

- offres techniques et financières et le dossier de candidature doivent être remis dans trois enveloppes séparées, fermées et on confie que la référence et l'objet d'appel d'offres avec exigence de capacités minimales et la mention " technique " ou " financière " dossier de candidature " et introduites dans une enveloppe extérieure fermée et strictement anonyme et ne doit porté que la mention : il n'est ouvert que par la comité pour ouvrir les enveloppes et évaluer les offres-avis d'appel d'offres ouvert, avec exigence de capacités minimales N°: 02 / 2025 pour réalisation l'opération suivante :

* Aménagement et Revêtement les routes des quartiers communal divisor par deux lot :

LOT N°01 Aménagement et Revêtement les routes des quartiers de eschâid Mohammed mouggar sur une distance de 580 m/L

LOT N°02 Aménagement et Revêtement les routes des quartiers de eschâid bâchir radjou sur une distance de 1400 m/L

La date limite du dépôt de l'offre est fixée à quinze (15) jours à compter de la première date d'apparition du présent Avis d'appel dans le BOMOP ou journaux nationaux en arabe et en français Avant dix heure Trente minutes (10:30 h) de matin de dernier jour , et ne reçoit aucun offre après cette date et sans prendre la date du timbre postal en considération . L'ouverture des plis techniques et financières aura lieu à dix heure Trente minutes (10:30 h) de matin, dernier jour d'expiration du délai au cas où ce jour sera férié ou repos légal , l'ouverture aura lieu le jour suivant à (10:30 h).

* Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite du dépôt des offres.

* Le présent avis et une invitation pour les soumissionnaires désirant participer à la séance d'ouverture des plis .

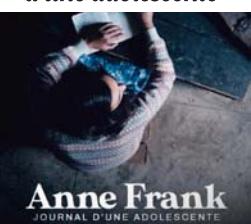
Programme de la soirée –

TF1 21:10



Koh Lanta signe son retour avec une revanche mythique, celle des 4 terres. Le nord, l'Est, le Sud et l'Ouest vont s'affronter dans une lutte et des épreuves extrêmes. C'est encore aux Philippines, dans la péninsule de Caramoan que les aventuriers vont établir leurs camps de fortune. Chaque tribu est composée de 6 aventuriers. Lors de l'édition de 2020, c'est Alexandra, originaire de l'Ain, membre de la tribu de l'Est qui avait remporté la victoire. La rose des vents s'apprête à tourner.

21:10



Michaël Jeremiasz, champion paralympique de tennis en fauteuil et cofondateur de l'association Comme les Autres, est à l'origine de ce projet fou : emmener en vacances cinq personnes valides et cinq autres en fauteuil, de tous âges et de tous horizons. Aucun participant ne se connaît ; et tous ignorent ce qu'ils vont vivre. Frédéric Lopez les accompagne dans cette expérience humaine. Direction la Corse pour une semaine d'aventures et de sensations fortes. Jet-Ski, canoë-kayak, quad... au gré des activités, ces accidentés de la vie relèvent des challenges personnels et reprennent confiance en eux.

france
3 21:10



Dans une bergerie d'Auvergne nichée sur le massif du Sancy, Marceline Dalmas coule des jours paisibles avec sa petite-fille et son fils Patrick, à la veille de son mariage. Mais le bonheur familial est perturbé par l'arrivée d'une mystérieuse lettre qui semble grandement affecter Patrick. Le lendemain, le berger est retrouvé mort à la suite d'une attaque. Persuadée que des loups sont les responsables, Marceline décide de fomenter une vengeance. Mais lorsque l'hypothèse de l'assassinat devient la plus crédible, sa quête de vérité prend une autre tournure.

CANAL+ 21:06



Emilia Pérez

6 21:10



Gaëtan Montier, 27 ans : disparition inquiétante. Dans la nuit du 18 au 19 septembre 2024, Gaëtan Montier, 27 ans, disparaît près du Havre. Si la piste du suicide est d'abord envisagée, de nouveaux éléments laissent penser que le jeune homme a pu être assassiné. • **Fernand Mourao, 60 ans : mort mystérieuse.** Mars 2016, un retraité de 60 ans, Fernand Mourao, est retrouvé mort à son domicile dans le Cher, abattue de plusieurs balles. Neuf ans plus tard, l'enquête piétine toujours. • **Anthony Lambert, 17 ans : homicide maquillé en fugue ?** Janvier 2022, le corps d'Anthony Lambert, 17 ans, est retrouvé par des chasseurs en Saône-et-Loire. Ses proches dénoncent la lenteur de l'enquête.

Jeux

Samouraï-Sudoku n°2455

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

2		3	7		5
1	7			9	2
	5				4
1			3		9
		1	7	9	
6			8		4
6					1
2	1			4	9
9		4	1		7

7		9	4		5
	1	5		2	4
	6				3
6			4		1
		5	9	6	
2			8		4
	9				1
	2	6		9	8
1			8	9	6

Horizontalement: *Verticalement:*

- 1 - Frémissement audible
- 2 - Décentralisée
- 3 - Mouvements spontanés - Filles du beau-frère
- 4 - Dépouillaient
- 5 - Désinéance verbale - Tangible
- 6 - Panier de pêcheur - Changea d'atmosphère
- 7 - Spectacle familial - Rapport de cercle - Bien dans le coup
- 8 - Présélection - Incorrectes
- 9 - Voyantes

- A - Sorte de saucisse
- B - Chercherai à attirer l'attention - Mémoire vive
- C - Pair - Tige de fougères
- D - Odeur d'ivrogne - Symbole de gaz rare
- E - Coloré par l'émoi - Réduit chez l'ébéniste
- F - Vague rapporteur - Pour la fin du premier groupe - Espaces de temps
- G - Casser les pieds - Ecole sauvage
- H - Gratin social - Attitude de modèle
- I - Copine d'autan - Vêtement pour temps frais
- J - Lieu de relâche - Existe
- K - Sortie de l'organisme - Nom de lac
- L - Procédé d'organisation - Critiques



«Si la solitude sépare, elle tranche bien des liens qu'on ne coupe qu'à regret, mais elle permet de plonger des racines dans ce qui est essentiel.»

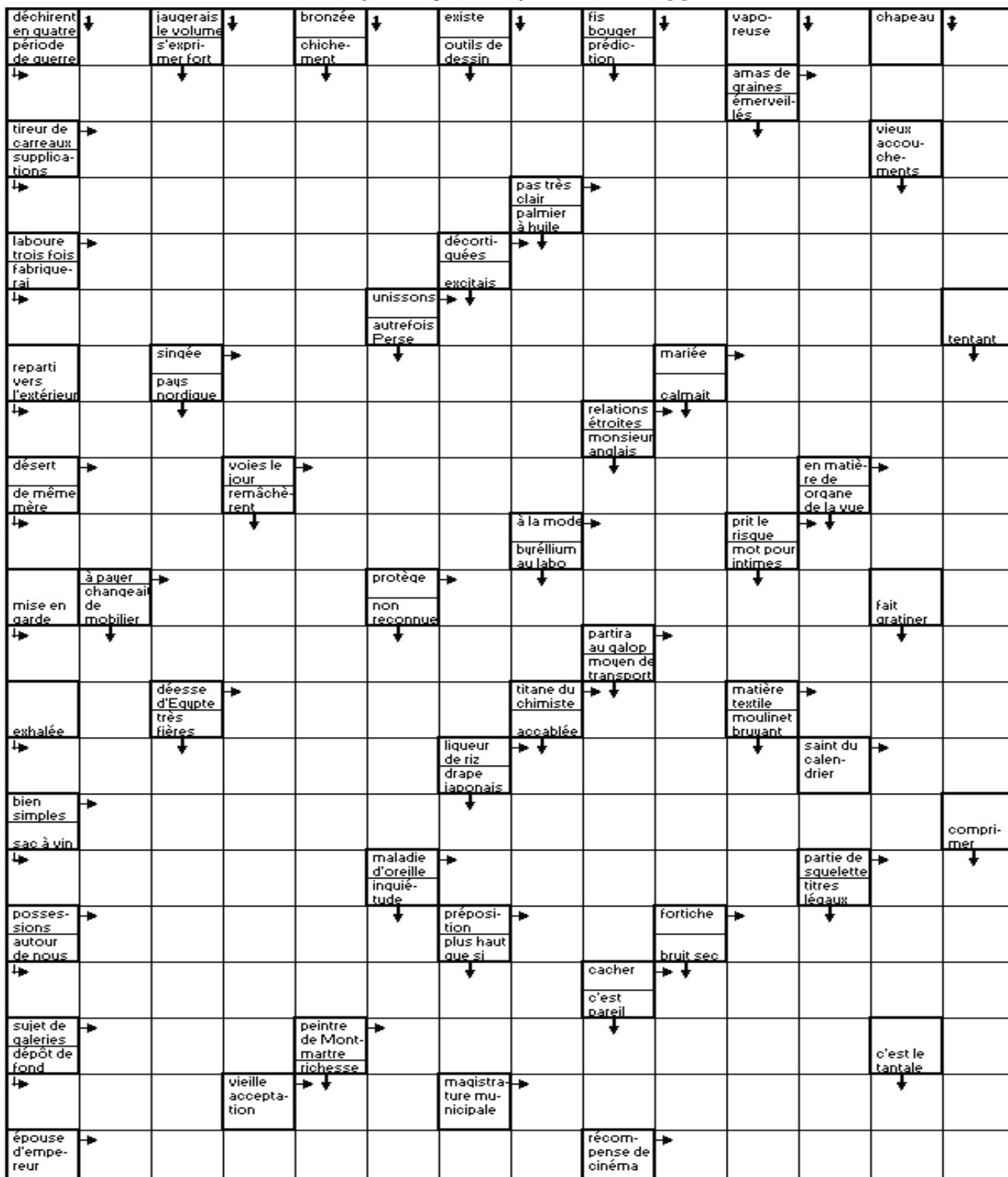
Eugène Delacroix

Mots croisés n°2455

Entrepreneur



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1155



Solution

Sudoku n°2455

2	4	9	3	1	7	6	8	5
8	1	7	5	4	6	9	2	3
3	5	6	8	9	2	7	4	1
1	7	2	6	3	4	8	5	9
4	8	5	1	7	9	2	3	6
6	9	3	2	8	5	1	7	4
7	6	4	9	5	8	3	1	2
5	2	1	7	6	3	4	9	8
9	3	8	4	2	1	5	6	7
						5	6	7
						8	9	1
						2	3	4
						7	8	9
						9	1	2
						4	5	6
						6	7	8
						2	3	4
						1	3	5
						9	8	7
						7	6	5
						4	3	2
						8	7	6
						9	8	7
						6	5	4
						2	3	4
						7	8	9
						9	1	2
						4	5	6
						6	7	8
						2	3	4
						1	3	5
						9	8	7
						7	6	5
						4	3	2
						8	7	6
						9	8	7
						6	5	4
						2	3	4
						7	8	9
						9	1	2
						4	5	6
						6	7	8
						2	3	4
						1	3	5
						9	8	7
						7	6	5
						4	3	2
						8	7	6
						9	8	7
						6	5	4
						2	3	4
						7	8	9
						9	1	2
						4	5	6
						6	7	8
						2	3	4
						1	3	5
						9	8	7
						7	6	5
						4	3	2
						8	7	6
						9	8	7
						6	5	4
						2	3	4
						7	8	9
						9	1	2
						4	5	6
						6	7	8
						2	3	4
						1	3	5
						9	8	7
						7	6	5
						4	3	2
						8	7	6
						9	8	7
						6	5	4
						2	3	4
						7	8	9
						9	1	2
						4	5	6
						6	7	8
						2	3	4
						1	3	5
						9	8	7
						7	6	5
						4	3	2
						8	7	6
						9	8	7
						6	5	4
						2	3	4
						7	8	9
						9	1	2
						4	5	6
						6	7	8
						2	3	4
						1	3	5
						9	8	7
						7	6	5
						4	3	2
						8	7	6
						9	8	7
						6	5	4
						2	3	4
						7	8	9
						9	1	2
						4	5	6
						6	7	8
						2	3	4
						1	3	5
						9	8	7
						7	6	5
						4	3	2
						8	7	6
						9	8	7
						6	5	4
						2	3	4
						7	8	9
						9	1	2
						4	5	6
						6	7	8
						2	3	4
						1	3	5
						9	8	7
						7	6	5
						4	3	2
						8	7	6
						9	8	7
						6	5	4
						2	3	4
						7	8	9
						9	1	2
						4	5	6
						6	7	8
						2	3	4
						1	3	5
						9	8	7
						7	6	5
						4	3	2
						8	7	6
						9	8	7
						6	5	4
						2	3	4
						7	8	9
						9	1	2
						4	5	6
						6	7	8
						2	3	4
						1	3	5
						9	8	7
						7	6	5
						4	3	2
						8	7	6
						9	8	7
						6	5	4
						2	3	4
						7	8	9
						9	1	2
						4	5	6
						6	7	8
						2	3	4
						1	3	5
						9	8	7
						7	6	5
						4	3	2
						8	7	6
						9	8	7
						6	5	4
						2	3	4
						7	8	9
						9	1	2
						4	5	6
						6	7	8
						2	3	4
						1	3	5
						9	8	7
						7	6	5
						4	3	2
						8	7	6
						9	8	7
						6	5	4
						2	3	4
						7	8	9
						9	1	2
						4	5	6
						6	7	8
						2	3	4
						1	3	5
						9	8	7
						7	6	5
						4	3	2
						8	7	6
						9	8	7
						6	5	4
						2	3	4
						7	8	9
						9	1	2
						4	5	6
						6	7	8
						2	3	4
						1	3	5
						9	8	7
						7	6	5
						4	3	2
						8	7	6
						9	8	7
						6	5	4
						2	3	4
						7	8	9
						9	1	2
						4	5	6
						6	7	8
						2	3	4
						1	3	5
						9	8	7
						7	6	5
						4	3	2
						8	7	6
						9	8	7
						6	5	4
						2	3	4
						7	8	9
						9	1	2
						4	5	6
						6	7	8
						2	3	4
						1	3	5
						9	8	7
						7	6	5
						4	3	2
						8	7	6
						9	8	7
						6	5	4
						2	3	4
						7	8	9
						9	1	2
						4	5	6
						6	7	8
						2	3	4
						1	3	5
						9	8	7
						7	6	5
						4	3	2
						8	7	6
						9	8	7
						6	5	4
						2	3	4
						7	8	9
						9	1	2
						4	5	6
						6	7	8
						2	3	4
						1	3	5
						9	8	7
						7	6	5
						4	3	2
						8	7	6
						9	8	7
						6	5	4
						2	3	4
						7	8	9
						9	1	2

Mots Croisés n°2455

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1	C	H	E	V	R	O	T	E	M	E	N
2	R	E	G	I	O	N	A	L	I	S	E
3	E	L	A	N	S		N	I	E	C	E
4	P	E	L	A	I	E	N	T		A	
5	I	R		S		R	E	E	L	L	E
6	N	A	S	S	E		R		A	E	R
7	E		T	E	L	E		P	I		I
8	T	R	I		E	R	R	O	N	E	E
9	T	A	P	A	G	E	U	S	E	S	
10	E	M	E	R	R	I	S	E		T	A

Grille géante n°1155

E • C • H • V • A • A • G
 O C C U P P A T I O N E R E P I B
 • A R B A L E T T R I M B I E G U S
 P R I E R E R E S T A M B L E N S
 • T E R C E R E E C A L O N E S
 F E R A I M A L L O N E S
 • L . I M I T T E E L O U I N E S S
 R E S S O N R I T T E L I S S E Y A N T
 • N U N N A I S S E L I S S E R
 U T E R I N A S B R I F T I L I R
 • D U E U N A B R I F T I L I R
 P R E M U N I S E A R T I C R E S S
 • E I N S I E S A R T I C R E S S
 E M A N E E N O T A I T C R E S S
 • E L E M E E N O T A I T C R E S S
 O U T R E E N O T A I T C R E S S
 B I E N T S O U R T R I C E L L
 A L E N T S O U R T R I C E L L
 • A R T S O U R T R I C E L L
 L I E S O C I N E E D I C L I S T A R
 • T S A R I N E E D I C L I S T A R

CYCLISME (COURSE RÉGIONALE)

Le «Challenge Ramadhan» du 7 au 21 mars à Oran



Une course régionale de cyclisme "Challenge Ramadhan" toutes catégories, mémorial "Belabid Mohamed", aura lieu chaque vendredi, et ce, du 7 au 21 mars sur un circuit fermé de 2,5 kilomètres dans la localité de Belgaïd, dans la commune de Bir El Djir (Oran), à-on informé, lundi, auprès des organisateurs.

Organisé par la Ligue oranaise de Cyclisme en collaboration avec la direction de la Jeunesse et des Sports, cette compétition de la petite reine verra la participation de plus de 60 coureurs cyclistes des écoles, benjamins, minimes, cadets, juniors et seniors représentant les ligues de Tlemcen, Aïn Temouchent, Sidi Bel-Abbès et Oran.

La compétition débutera vendredi prochain en nocturne, avec deux parcours destinés aux benjamins sur une distance de 10 kilomètres et aux minimes sur une distance de 25 km.

Elle sera suivie par la course des juniors et seniors sur une distance de 50 kilomètres, prévue le vendredi 14 mars, avant de laisser place

aux écoles et cadets pour animer la dernière course de ce challenge, le vendredi 21 mars, sur une distance de 5 kilomètres pour les écoles et 32,5 km pour les cadets.

Cette compétition, qui se déroulera tous les vendredis à partir de 21h00, entre dans le cadre du programme d'activités de la Ligue oranaise de cyclisme.

VOLLEY/ NATIONALE UNE (MESSIEURS - MISE À JOUR) Le programme des matches en retard



Programme des matches en retard comprenant pour la mise à jour du calendrier du Championnat d'Algérie de volley-ball, Nationale Une messieurs, prévues mardi soir :

Groupe Centre-Est / Mardi :

CASTEL Teniet El Abed - OMK El Milia (22h00)

Classement :

	Pts	J
1. JSC Ouled Adouane	45	16
2. OMK El-Milia	34	15
3. CASTEL Teniet El Abed	33	14
--, ES Tadjenaret	33	16
5. Olympique Aïn M'lila	23	15
--, ES El-Eulma	23	16
7. EF Ain Azel	18	5
8. ES Sétif	10	16
9. NR Bordj Bou Arreridj	9	16
10. MB Bejaia	3	15

Groupe Centre-Ouest / Mardi :

WA Tlemcen - MC Alger (22h30)

Classement :

	Pts	J
1. WA Tlemcen	43	15
2. MC Alger	42	15
3. PO Chlef	33	15
4. ASV Blida	30	16
5. JS Messelounou	27	16
6. CS Nedrouma	20	16
7. RC M'sila	17	16
8. ES Bethioua	16	15
9. JSB Igliham	6	16
10. O. El Kseur	0	16

HANDBALL / EXCELLENCE DAMES (MISE À JOUR DU CALENDRIER) La rencontre CHB Bachdjara - CF Boumerdès mardi en soirée



Le CF Boumerdès jouera son dernier match en retard chez le CHB Bachdjara mardi (22h00), pour le compte de la mise à jour totale du calendrier du Championnat d'Algérie de handball Excellence "dames".

Une victoire du CF Boumerdès (2e - 21 pts) conforterait sa place de dauphin, en particulier son retard à trois points sur l'invincible leader, le HBC El-Biar, qui compte 26 points sur 26 possibles. Quand au CHB Bachdjara (8e - 12 pts), il tentera de relever le défi face au double détenteur de la Coupe d'Algérie (2023 et 2024).

Mardi 4 mars :

CHB Bachdjara - CF Boumerdès (22h00)

Classement :

	Pts	J
1. HBC El Biar	26	13
2. CF Boumerdès	21	12
--, MC Alger	21	13
4. TS Sétif	20	13
5. CS Mouloud Mammeri	16	13
6. NRKG Alger		15
7. US Akbou		13
8. CHB Bachdjara		12
--, NFR Constantine		12
10. HC Mila		10
11. NRS Hussein-Dey		8
12. JS Ain Fouara		4
13. OJS Constantine		2
14. JS Awzellaguen		0

ATHLÉTISME (400 MÈTRES EN SALLE)

Un nouveau record national pour l'Algérienne Loubna Benhadja (club)

L'Algérienne Loubna Benhadja a établi un nouveau record national du 400 mètres en salle, dimanche soir au "Liberty Indoor Meeting" de Lynchburg, en Virginie, aux Etats-Unis, at-on informé auprès de son club, le MC Alger.

L'Algérienne de 24 ans, sociaité du club amateur du MC Alger, a battu son propre record national du 400 mètres en salle avec un chrono de 54.44, at-on indiqué. Benhadja, qui se trouve actuellement aux Etats Unis pour poursuivre ses études, détenait le précédent record (54.46) réalisé lors du Lynchburg Athletics Meeting (Etats-Unis), le 24 2024.



LUTTE

Le triple champion olympique Buvaisar Saitiev n'est plus

Le Russe Buvaisar Saitiev, triple champion olympique de lutte libre, est décédé à 49 ans dimanche, a annoncé la Fédération internationale de lutte, sans préciser les causes de sa mort. "C'est avec le cœur lourd que nous annonçons le décès de l'un des plus grands que notre sport ait jamais connus, le triple champion olympique Buvai-

sar Saitiev", a écrit la United World Wrestling (UWW) sur son compte Instagram. Saitiev avait décroché l'olympique dans la catégorie des moins de 74 kg à Atlanta en

1996, puis Athènes en 2004 et enfin Pékin en 2008. Il était également sextuple champion du monde et sextuple champion d'Europe.

APS

LIGUE 1 MOBILIS - OLYMPIQUE AKBOU- PARADOU AC

Les Akbouciens mettent le cap sur le PAC

Les lions de la Soummam, la révélation du début du championnat avec le ESM, face auquel il accuse un déficit d'un point 12^e au classement général au championnat ligue 1 Mobilis accueillera jeudi au stade de l'Unité maghrébine la paradou athletic club (PAC), occupe la 10^e place sur le podium, se prépare activement pour le prochain match du championnat, les protéger de Denis Lavane feront tout gagner cette rencontre sinon ça sera la descente en enfer.

Par F. Yanis

les camarades du gardien Benchikh, très motivés pour cette rencontre pour glaner les trois points de la victoire malgré un mauvais départ de la phase retour, les Lechheb est consorts ont mis le cap sur ladite joute qu'ils comptent gagner pour sortir de la zone rouge préserver, et surtout compte revenir au podium.

Et pour réaliser cet objectif, les protégés du technicien français Denis Lavane ils sont conscients de la tâche qu'il attend cette rencontre ce jouera au stade de l'Unité maghrébine devant leurs publics. Les Bleu et blanc restent sur deux mauvais résultats (une défaite et un nul). Malgré une prestation intéressante vendredi dernier contre la JS Saoura, les gars de la Soummam avaient évité la catastrophe en ne s'inclinant pas alors qu'ils avaient concédé l'ouverture du score dans le temps additionnel de la première mi-temps et s'étaient vus réduits à 10 après. Même s'il faut retenir une meilleure prestation de l'équipe, elle reste insuffisante au regard de l'effectif dont dispose l'entraîneur français Lavane.

Au problème de l'inefficacité de la ligne offensive sont venues s'ajouter des carences dans le



Olympique Akbou vs Paradou AC

comportement défensif qui ont coûté cher à l'équipe au cours des deux derniers matchs. La défense a explosé sur les coups de boutoir des attaquants adverses. L'entraîneur Lavane n'arrive pas à aligner deux fois de suite un même. le staff technique de l'Olympique Akbou et son staff doivent trouver des solutions, pas des excuses.

Olympique Akbou devra se servir de l'amélioration dans le jeu constatée devant la JSK – en dépit du nul concédé – pour repartir dans le bon sens. Ce

n'était pas la prestation rêvée, mais les joueurs ont fourni un football de meilleure qualité que devant le NC Magra. Denis Lavane devra s'appuyer sur toutes les forces à sa disposition pour redresser la barre.

Pour se remettre la tête à l'endroit, il est impératif de faire bonne figure contre le PAC ...et stopper une mauvaise série qui risque de jeter la saison du club à la poubelle si elle venait à se prolonger. Les Akbouciens donneront la réponse à une équipe du PAC en perte de vi-

tesse, ce qui nous renseigne sur l'enjeu de cette confrontation pour les deux formations. En effet, la formation locale tentera de renouer avec le succès et de prendre trois précieux points.

Jouer l'attaque à outrance

Afin de prendre le dessus sur cette équipe du Paradou Athletic Club, les Olympiens doivent faire le jeu et aller de l'avant s'ils veulent porter leur capital

points et remonter au classement général.

Conscients de l'enjeu de la partie, ils devront se montrer à la hauteur de leurs ambitions et prouver qu'ils tiennent à réussir une honorable saison pour leur première année d'apprentissage en Ligue 1 Mobilis.

Cependant, ils doivent faire très attention à cette équipe du PAC qui, en dépit d'un début timide de parcours, a les moyens de jouer les trouble-fêtes. En d'autres termes, gagner des duels, se ruer vers la surface adverse et essayer de poser le jeu pour se créer des occasions de but sont les clés de la victoire pour les Akbouciens.

Les coéquipiers d'Ali Haroun doivent montrer leur présence sur le terrain et éviter toute forme de relâchement pour ne laisser aucune chance à l'adversaire de prendre confiance.

La meilleure manière d'aborder cette rencontre est de prendre l'initiative dès l'entame de la partie pour surprendre le PAC tout en se montrant vigilants pour parer à toute mauvaise surprise.

À travers les séances d'entraînement programmées par l'entraîneur, il a veillé à ne rien laisser au hasard, axant son travail sur le volet tactique après la JS Saoura.

F. Y.

LIGUE 2 AMATEUR (PROGRAMMATION)

La 22^e journée débutera le jeudi 6 mars (LNFA)



La 22^e journée du championnat de Ligue 2 amateur de football, dans ses deux groupes: Centre-Ouest et Centre-Est, débutera le jeudi 6 mars, selon le programme dévoilé par la Ligue nationale de football amateur (LNFA), dimanche sur son site officiel. Dans le groupe Centre-

Ouest, deux matchs sont programmés en ouverture de cette journée, le jeudi 6 mars, qui concernent le leader et son dauphin : GC Mascara-ES Ben Aknoun et JSM Tiaret-RC Kouba, dont le coup d'envoi sera donné à 15h00.

Les six autres rencontres se

joueront le samedi 8 mars, également à 15h00. L'ES Ben Aknoun est aux commandes avec 49 points, à six longueurs de son dauphin, le RC Kouba (43 pts). Dans le groupe Centre-Est, le match IRB Ouargla-US Chaouia (15h00) ouvrira le bal de cette journée, qui se poursuivra le vendredi 7 mars, avec au menu le derby MO Constantine-AS Khroub (15h00), avant de se clôturer le samedi 8 mars avec au programme les six derniers matchs. Au classement, le MB Rouissat est leader avec 48 points, devant l'USM El-Harrach qui compte 43 points. Le match qui devait opposer les deux équipes jeudi dernier au stade du 18 février à Ouargla, ne s'est pas joué en raison d'actes de violence, ayant conduit à l'annulation de la rencontre.

Voici par ailleurs le programme de la 22^e journée :

Groupe Centre-Ouest (15h00):

Jeudi, 6 mars 2025 :
JSM Tiaret - RC Kouba
GC Mascara - ES Ben Aknoun

Samedi, 8 mars 2025 :

CR Témouchent - ASM Oran
WA Mostaganem - RC Arbaâ
MCB Oued Sly - ESM Koléa
NA Hussein-Dey - SKAF Khemis-Miliana
JS El-Biar - MC Saïda
SC Mecheria - US Béchar Djedid

Groupe Centre-Est (15h00):

Jeudi, 6 mars 2025 :
IRB Ouargla - US Chaouia

Vendredi, 7 mars 2025 :
MC Constantine - AS Khroub

Samedi, 8 mars 2025 :

US Souf - O. Magrane
USM Annaba - JS Bordj Menaiel
MSB Batna - MB Rouissat
IB Khémis El-Khechna - CA Batna
HB Chelghoum-Laid - NRB Teleghma
USM El-Harrach - JS Jijel.

LIGUE 1 MOBILIS (19^e JOURNÉE) USMA-ESM délocalisé au stade Nelson-Mandela de Baraki (LFP)



Le match USM Alger-ESM Mostaganem, initialement programmé le jeudi 6 mars au stade olympique du 5 Juillet, pour le compte de la 19^e journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, a été délocalisé au stade Nelson-Mandela de Baraki (22h00), a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP), dimanche dans un communiqué.

Le stade du 5-Juillet a abrité plusieurs matchs depuis le début de la saison, toutes compétitions confondues, d'où la décision de le préserver en vue des prochaines rencontres.

L'USMA, qui reste sur une défaite concédée jeudi en déplacement face au MC El-Bayadh (2-1), dans le cadre de la 18^e journée, occupe la troisième place au tableau, en compagnie de la JS Kabylie, avec 29 points chacun. De son côté, la formation de Mostaganem reste sérieusement menacée par le spectre de la relégation, occupant la 14^e place, aux côtés du NC Magra, avec 17 points.

APS

QUALIF'S-MONDIAL-2026 (GR.G: 5E/6E J) MOZAMBIQUE Conde dévoile une liste élargie de 49 joueurs pour l'Ouganda et l'Algérie

Le sélectionneur de l'équipe mozambicaine de football, Chiquinho Conde, a dévoilé une liste élargie de 49 joueurs, en vue des deux prochains matchs comptant pour les 5e et 6e journées (Gr.G) des qualifications de la Coupe du monde 2026 : respectivement le 20 mars à domicile face à l'Ouganda, et le 25 mars en déplacement face à l'Algérie, rapporte la presse locale, dimanche.

Le coach des "Mambas" a retenu ces 49 joueurs, en alliant "expérience et jeunesse", a indiqué de sa part la Fédération mozambicaine (FMF). De son côté, l'équipe algérienne se rendra à Francistown pour défier le Botswana, le vendredi 21 mars (14h00, heure algérienne), avant de recevoir le Mozambique, le mardi 25 mars, au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou (22h00).

Au terme de la 4e journée des qualifications du mondial 2026, disputée en juin 2024, l'Algérie et

le Mozambique occupent conjointement le fauteuil de leader avec 9 points chacun, à trois longueurs du Botswana, de la Guinée, et de l'Ouganda, qui totalisent 6 points chacun. La Somalie ferme la marche avec 0 point.

Seul le premier de chaque groupe se qualifie pour la phase finale de la Coupe du monde 2026. Les quatre meilleures deuxièmes disputeront un barrage continental puis un autre intercontinental, pour espérer se qualifier.

Voici par ailleurs la liste élargie des 49 joueurs :

Gardiens (5) : Ernan Siluane, Fasistencia Faza, Victor Guambe, Ivane Urrubal, Kimiss Zavala.

Défenseurs (14) : Domingos Macandza, Edmilson Dove, Bruno Langa, Reinildo Mandava, Infrén Matola, Bruno Wilson, Francisco Muchanga, Martinho Thauzene, Edson Sítioe, Feliciano Jone, Fernando Chambuco, Fernando Macaime, Bheu Janu?rio et Alberto Alface.

Milieux de terrain (20) : Amade Momade, Alfonso Amade, Jo?o Bonde, Ricardo Guimaraes,

Manuel Kambala, Keyns Abdala, Ezequiel Machava, Dario Melo, Pedro Santos, Aly Zacarias, Shaquille Nangy, Lu?is Miquissone, Nelson Drievrasone, Clesio Bauque, Geny Catamo, Jonathan Muimo, Elias Pelembe, Witness Quembo, Gildo Vilanculos, Stélio Ernesto.

Attaquants (10) : Amâncio Canhembe, Stanley Ratifo, Faizal Bangal, Alcides David, Kelvio Neves, Elias Macamo, Chamito Lamborino, Pachio Lau King, Dayo Ant?nio, Melque Alexandre.



MONDIAL-2025 (U17) FÉMININ (2^e TOUR ÉLIMINATOIRE) ALGÉRIE Le sélectionneur Mira retient 21 joueuses pour le Botswana (FAF)



Le sélectionneur de l'équipe nationale féminine de football des moins de 17 ans (U17), Abdennour Mira, a retenu 21 joueuses, dont 7 évoluant à l'étranger, en vue de la double confrontation face au Botswana, en prévision du 2e tour des éliminatoires de la Coupe du monde 2025 de la catégorie, a annoncé la Fédération algérienne (FAF), dimanche dans un communiqué.

Les coéquipières d'Anfal Sirine Amara (EA Sétif), entreront en scène à partir de lundi, au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, pour pré-

parer la première manche, fixée au samedi 8 mars au stade Obed

Itani Chilume de Francistown (14h00, heure algérienne).

Le match retour se jouera, quant à lui, le dimanche 16 mars au stade Mustapha Tchaker de Blida (21h00). Le 3e et dernier tour des éliminatoires se jouera en avril 2025 (aller : 18, 19, 20 avril / retour : 25, 26, 27 avril). Quatre équipes africaines valideront leurs billets pour la Coupe du monde 2025.

La sélection algérienne des U17, avait composé son billet au deuxième tour, en éliminant en janvier dernier son homologue féminine tunisienne (aller : 1-0 / retour : 0-0).

Voici par ailleurs la liste des 21 joueuses :

Hanane Sehoul (Affak Relizane), Zaza Rebbahi (Affak Relizane), Ibtissam Fellah (Affak Relizane), Touba Bacha-Ahmed (Affak Relizane), Sabrina Benchilla (CF Akbou), Céline Iskounene (CF Akbou), Tinhinane Izzeraren (CF Akbou), Zahra Hanane Djoudou (CF Akbou), Raounek Boughara (ASE Alger-Centre), Dounia Farah Derbal (JF Khroub), Lina Khenfoussi (JF Khroub), Amilia Akkouche (O. M'cheddellah), Anfal Sirine Amara (EA Sétif), Dyhia Benkhellat (CF Akbou), Amelia Ines Yahiaoui (VGA Saint-Maur/ France), Mélissa Benchikh (AAS Sarcelles/ France), Jasmine Mechmache (VGA Saint-Maur/ France), Assia Mehdi (AAS Sarcelles/ France), Soleïna Chemnouf (O. Lyon/ France), Miriam Assia Briki (O. Lyon/ France), Hayden Baranes (SM Caen/ France).

COUPE D'ALGÉRIE FÉMININE 2025 (SENIORS, U19, U16) Programme des demi-finales

Programme des demi-finales de la Coupe d'Algérie de football féminin (seniors, U19, U16), prévu les vendredi 11 avril et samedi 12 avril prochain, selon le programme dévoilé par la Fédération algérienne (FAF), dimanche :

Seniors : Samedi, 12 avril 2025 :

Stade 20-août 1955 (Alger) : CR Belouizdad - CF Akbou (10h00)
Stade 1er-novembre (Tizi-Ouzou) : JS Kabylie - Affak Relizane (14h30)

U19 : Vendredi, 11 avril 2025 :

Stade 1er-novembre (Tizi-Ouzou) : Djurdjura Tizi-Ouzou - FC Béjaia (10h00)
Stade Guendouza (Akbou) : CF Akbou - Affak Relizane (10h00)

U16 : Samedi, 12 avril 2025 :

Stade Zougari (Relizane) : Affak Relizane - FC Béjaia (10h00)
Stade Guendouza (Akbou) : CF Akbou - JF Khroub (10h00).

RWANDA L'Algérien Adel Amrouche nouveau sélectionneur

(Fédération)



Le technicien algérien, Adel Amrouche a été nommé nouveau sélectionneur de l'équipe rwandaise de football, en remplacement de l'Allemand Torsten Frank Spittler, dont le contrat n'a pas été renouvelé, a annoncé la Fédération rwandaise de football (FERWAFA), dimanche dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux.

"Nous avons le plaisir d'annoncer au public sportif, la nomination d'Adel Amrouche en tant que nouveau sélectionneur de l'équipe nationale. Il sera assisté des deux adjoints: Eric Nshimiyyima et Carolin Braun", précise la même source. La cérémonie de signature du contrat, qui s'étalera sur 24 mois, s'est déroulée ce dimanche, au siège de la FERWAFA à Kigali.

En natif de Kouba, titulaire d'un diplôme UEFA Pro, s'est fait un nom sur le continent africain, en dirigeant plusieurs sélections: le Burundi (2007-2012), Kenya (2013-2014), la Libye (2018), le Botswana (2019-2022), et récemment la Tanzanie (2023-2024), avec laquelle il avait pris part à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 (reportée à 2024) en Côte d'Ivoire.

En Algérie, il avait dirigé deux clubs : l'USM Alger (2016) et le MC Alger (2018-2019). Adel Amrouche (56 ans) aura comme objectif de réaliser l'exploit de qualifier les "Amavubi" à la prochaine Coupe du monde 2026, d'autant que le Rwanda occupe conjointement le fauteuil de leader du groupe C des qualifications, en compagnie de l'Afrique du Sud et du Bénin, avec 7 points chacun. En revanche, le Rwanda (12^e au dernier classement de la FIFA) a échoué à se qualifier pour la CAN-2025, terminant troisième du groupe D des qualifications, avec 8 points, derrière le Nigeria (11 pts) et le Bénin (8 pts).

APS

CHELSEA UN JEUNE BRÉSILIEN ARRIVE POUR 14 M€

Toujours aussi actif sur le marché des jeunes talents, Chelsea continue de prospecter au Brésil. D'après les informations du journaliste Fabrizio Romano ce dimanche, les Blues disposeront d'un accord total pour s'attacher les services du latéral gauche des Corinthians Denner (17 ans).

Sur ce dossier, le club londonien va débourser 10 millions d'euros, plus 4 millions d'euros supplémentaires liés à des bonus. De son côté, le défenseur brésilien s'est entendu avec les dirigeants de Chelsea concernant un futur contrat jusqu'en juin 2032 avec une arrivée prévue à partir de 2026.

MAN CITY GUARDIOLA CONFIANT POUR RODRI

Victime d'une rupture du ligament croisé du genou droit en septembre dernier, le milieu de Manchester City Rodri (28 ans, 2 matches en Premier League cette saison) a repris l'entraînement individuel vendredi. Une bonne nouvelle pour le manager des Citizens Pep Guardiola, qui espère récupérer son joueur d'ici la fin de la saison.

"On prend les étapes les unes après les autres. On ne doit pas prendre de décision stupide. Mais il a l'air bien. Je ne dirais pas qu'il est proche de revenir, mais il a touché le ballon aujourd'hui, il était dans le vestiaire en train de faire des passes avec les joueurs, il est confiant et plus heureux. Je ne m'y attendais pas mais il pourra peut-être nous aider en Premier League avant la fin de la saison", a annoncé le coach des Skyblues face à la presse.

BARCELONE FLICK RASSURE YAMAL

Lors de la démonstration du FC Barcelone contre la Real Sociedad (4-0) ce dimanche, l'ailier Lamine Yamal (17 ans, 23 matches et 5 buts en Liga cette saison) a encore assuré le spectacle. Le problème pour le jeune talent du Barça, c'est qu'il n'a pas interrompu sa disette. L'international espagnol, certes buteur dans les autres compétitions, n'a plus marqué en Liga depuis le Clasico remporté face au Real Madrid (4-0) le 26 octobre !

Rien de grave pour son entraîneur Hans-Dieter Flick.

"Tout le monde veut marquer. Mais pour Lamine et moi, c'est bien qu'il soit toujours à la dernière passe. C'est génial, a commenté l'Allemand face à la presse. Il crée toujours des occasions. Un jour il recommencera à marquer. Il est sur la bonne voie. Ça m'est égal qu'il marque ou non parce qu'on est une équipe. Quand on met 4 buts, je crois que tout le monde est content."

La série préoccupe tout de même Yamal, plus égoïste sur certaines actions.



JUVENTUS THIAGO MOTTA, UN RENVOI COÛTERAIT CHER

En difficulté depuis plusieurs semaines, Thiago Motta ne devrait pas être mis à la porte par la Juventus d'ici la fin de la saison. Malgré tout, l'entraîneur italo-brésilien demeure sur un siège instable et devra absolument relever la tête pour accrocher le TOP 5 de Serie A afin de retrouver la Ligue des Champions en vue du prochain exercice.

Selon la presse italienne, une éviction de l'ancien milieu de terrain du Barça, sous contrat jusqu'en juin 2027, pourrait coûter jusqu'à 20 millions d'euros à la Vieille Dame. Une somme très importante qui pousse pour le moment les dirigeants turinois à temporiser en attendant des jours meilleurs.

MAN UTD AMORIM A UN OBJECTIF CLAIR

Sorti dès les 8es de finale de la FA Cup par Fulham (1-1, 3-4 tab), dimanche, Manchester United a manqué une belle occasion de remporter un titre cette saison. Alors qu'il reste encore la Ligue Europa pour les Red Devils, l'entraîneur Ruben Amorim s'est fixé un objectif ambitieux dans un futur plus ou moins lointain.

"Notre objectif à long terme est de gagner la Premier League. Je ne sais pas combien de temps cela va prendre, mais c'est notre objectif, a martelé le manager portugais en zone mixte. Quoi qu'il arrive, nous continuons d'avancer." Manchester United part de loin. De très loin...

MILAN CONCEIÇÃO N'ABANDONNERA PAS

Battu sur le fil par la Lazio (1-2), dimanche, l'AC Milan a enchaîné avec un troisième revers de rang en Serie A. Alors que le club lombard, 9e, aura énormément de mal à accrocher le TOP 5, l'entraîneur Sergio Conceição ne souhaite pas baisser les bras afin de remonter la pente.

"Ce qui me touche le plus, c'est de voir la déception des joueurs à la fin du match. Je suis avec eux. S'il le faut, je travaillerai encore deux heures. Nous voulons sortir de cette spirale négative. Nous devons continuer à travailler dur", a expliqué le technicien portugais face aux journalistes.

"Je pense que les joueurs me suivent. Je n'ai aucun doute là-dessus, a rajouté l'ancien coach du FC Porto.

Je ne pense pas à la saison prochaine, je vis au jour le jour. Ici, l'important, c'est Milan, pas Conceição. J'ai toujours eu l'habitude d'atteindre des objectifs."

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS

Délégué général

Benzine Lamine

Gérant

Faycal Laouar

Directeur de rédaction et publication

Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 E-MAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 /

E-MAIL : contact@dknews.dz IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité -

Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

ENERGIE**M. Arkab reçoit une délégation de la société italienne ENI**

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, a reçu, hier à Alger, une délégation de la société italienne ENI, conduite par le directeur exécutif des opérations du secteur des ressources naturelles, Guido Brusco, indique un communiqué du ministère.

La rencontre, qui s'est déroulée en présence du PDG du groupe Sonatrach Rachid Hachichi et de cadres du ministère, a permis de passer en revue les relations de coopération et de partenariat stratégique entre Sonatrach et Eni et d'évoquer les projets en cours et futurs entre les deux parties dans divers domaines, notamment les hydrocarbures, les énergies nouvelles et renouvelables et l'interconnexion électrique, précise la même source.

Les deux parties ont discuté des moyens de renforcer les investissements conjoints entre Sonatrach et Eni à travers le développement de projets de recherche, d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures, ainsi que la commercialisation du gaz naturel, en mettant l'accent sur les projets de coopération dans le domaine de l'hydrogène et des énergies renouvelables, dans le cadre des orientations stratégiques de l'Algérie vers une transition énergétique durable.

A cette occasion, M. Arkab a réaffirmé l'engagement de l'Algérie à assurer un climat d'investissement incitatif et à renforcer les partenats



riats existants au service des intérêts communs", mettant en exergue les réformes entreprises par le Gouvernement algérien pour améliorer l'attractivité du secteur de l'énergie et renforcer sa compétitivité aux niveaux régional et international. Pour sa part, M. Brusco s'est félicité du "niveau des relations de partenariat entre Sonatrach et Eni", soulignant la volonté de sa société de poursuivre le développement et le renforcement de la coopération, à travers l'exploration de nouvelles opportunités d'investissement et de coopération.

vestissement en Algérie et le soutien aux projets à dimension stratégique entre l'Algérie et l'Italie, ajoute la même source.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la participation de la délégation de la société italienne Eni à la table ronde algéro-italienne sur l'entrepreneuriat, qui se tient lundi à Alger et visant à renforcer les relations économiques et commerciales entre les deux pays et à explorer de nouvelles opportunités d'investissement et de coopération.

ALGÉRIE - MAURITANIE**Le Premier ministre s'entretient avec son homologue mauritanien**

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui a eu lundi, un entretien téléphonique avec le Premier ministre de la République Islamique de Mauritanie, Moctar Ould Diay, lors duquel ils se sont échangés les vœux à l'occasion du mois sacré de Ramadhan, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.

Les deux parties "se sont félicitées du niveau de coopération entre les deux pays frères, une coopération qui connaît une dynamique croissante qui cadre avec la volonté commune des dirigeants des deux pays, le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et son frère le Président de la République Islamique de Maurita-

nanie, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani", précise-t-on de même source. A ce propos, les deux parties ont passé en revue "les progrès réalisés dans les projets et programmes de coopération entre les deux pays dans plusieurs domaines, notamment ceux liés aux infrastructures et au renforcement de l'intégration régionale, au service des objectifs de développement durable escompté par les deux pays".

Les deux parties ont passé en revue également "la situation actuelle dans la région, ainsi que les questions régionales et internationales, à leur tête la question palestinienne", conclut la même source.

ALGÉRIE - MADAGASCAR**Agrément à la nomination du nouvel ambassadeur d'Algérie en République de Madagascar**

Le gouvernement malgache a donné son agrément à la nomination de M. Miloud Benmakhlouf en qualité d'ambassadeur extraordi-

naire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République de Madagascar, indique lundi un

communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

**MINISTÈRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DES WAKFS
Belmehdi reçoit une délégation de la LOPIS**

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a reçu, jeudi à Alger, une délégation de la Ligue des oulémas, prêcheurs et imams du Sahel (LOPIS) représentant dix pays, conduite par le président de la ligue, M. Abakar Walar, indique un communiqué du ministère. Cette rencontre, tenue au siège du ministère, a permis d'"examiner les moyens de renforcer la coopéra-

tion avec la Ligue dans son prolongement africain en vue de promouvoir le juste milieu et la modération", précise la même source. A cette occasion, M. Belmehdi a offert à la délégation "des exemplaires du Mus'haf Roudoussi et du Coran en braille, imprimés par le ministère sous le patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", conclut le communiqué.

ALGÉRIE - FMA**M. Larbaoui reçoit le DG et président du conseil d'administration du FMA**

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui a reçu, jeudi au Palais du gouvernement, Dr. Fahad Bin Mohamed Al-turki, directeur général et président du conseil d'administration du Fonds monétaire arabe (FMA), en visite de travail en Algérie, indique un communiqué des services du Premier ministre. Cette rencontre qui s'est déroulée en présence du ministre des Finances, M. Abdelkrim Bouzred, a permis de passer en revue les relations entre l'Algérie et le FMA, ainsi que les différents aspects de la coopération et des activités communes dans de nom-

breux domaines financiers. Les deux parties ont haussé l'attention particulière qu'accorde le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au renforcement de l'action arabe commune et à l'appui de ses institutions de financement, notamment son appel lors du sommet arabe tenu le 1er novembre 2022 à Alger, à la mobilisation des capacités de financement arabes, particulièrement le FMA et les fonds arabes existants, pour aider les pays membres qui ont un besoin pressant de ces aides à surmonter les conditions difficiles". Dans

ALGÉRIE - NIGER**Le Premier ministre nigérien salue les réalisations de "Sonelgaz" dans le cadre de la coopération bilatérale**

Le président directeur général (PDG) du Groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, a été reçu, au terme de sa visite effectuée mardi et mercredi à Niamey (Niger) par le Premier ministre, Ali Mahaman Lamine Zeine, ministre de l'Economie et des Finances de la République du Niger, qui a salué les réalisations du Groupe dans le cadre de la coopération bilatérale, indique, jeudi, un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, "le Premier ministre nigérien a évoqué les relations fraternelles et historiques unissant les deux pays ainsi que les voies et moyens de les renforcer, à travers le partenariat économique, notamment dans le domaine de l'énergie". Il a salué "la démarche importante et concrète de l'Algérie à travers Sonelgaz, à savoir la réalisation d'une centrale électrique au Niger d'une capacité de 40 mégawatts, laquelle aura un impact positif sur la performance de la société nigérienne d'électricité "Nigelec".

Par ailleurs, M. Adjal et la délégation l'accompagnant ont eu une rencontre avec la ministre nigérienne de l'Energie, Amadou Haoua, qui a permis de passer en revue l'importance de l'accord signé entre "Sonelgaz" et "Nigelec" ainsi que son impact sur le renforcement de la coopération conjointe entre les deux pays.

Le PDG de Sonelgaz a souligné la disposition du Groupe, à travers toutes ses filiales et ses infrastructures développées, à mobiliser toutes ses expertises et ses ressources humaines et matérielles pour mener à bien le partenariat entre "Sonelgaz" et "Nigelec", contribuant ainsi à l'ouverture de nouvelles perspectives de développement au service des intérêts communs des deux pays et renforçant leur position économique dans la région. Lors de sa visite, M. Adjal était accompagné de cadres supérieurs du ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables ainsi que du Groupe.

ALGÉRIE - INDE**M. Larbaoui reçoit l'ambassadrice de l'Inde à Alger**

Le premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a reçu, dimanche, l'ambassadrice de la République de l'Inde en Algérie, Mme Swati Vijay Kulkarni, indique un communiqué des services du Premier ministre.

L'audience, qui s'est déroulée au Palais du Gouvernement, a permis de mettre en avant "la dynamique marquant les relations bilatérales outre l'attachement des deux parties à renforcer la coopération entre les deux pays dans différents domaines, en application des conclusions issues des discussions entre le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et la présidente de la République de l'Inde, Mme Droupadi Murmu, à l'occasion de sa visite d'Etat en Algérie en octobre 2024".

Les deux parties ont également évoqué "les prochaines échéances bilatérales", notamment la commission mixte de coopération, pour poursuivre les efforts communs des deux pays afin de renforcer et de diversifier le partenariat bilatéral, particulièrement dans les domaines économiques et d'investissement", conclut le communiqué.

ce contexte, les deux parties ont évoqué la nouvelle stratégie du FMA et ses options visant à accompagner les changements et les défis économiques et financiers dans la région arabe et à améliorer les conditions de réponse du Fonds, outre l'importance d'une exploitation optimale des ressources disponibles pour promouvoir le rôle du Fonds en tant qu'institution financière importante pour l'appui du développement durable des pays membres.